

DISCOURS DU PRÉSIDENT  
TEBBOUNE À LA NATION

**Des partis politiques  
saluent les décisions  
annoncées**

P3

ABDELAZIZ RAHABI  
(ACTIVISTE POLITIQUE)

**L'espoir d'ouverture  
politique plus large  
est permis**

P3

GRÂCE PRÉSIDENTIELLE

**La libération des  
détenus politiques  
se poursuit**

P3

UN EXPERT AGRONOME SONNE L'ALARME

## Des espèces végétales algériennes, vieilles de milliers d'années, risquent la disparition

P4



**Sport**

14E JOURNÉE DE LIGUE 1

**Le MCO sur  
le podium, l'USMA  
en chute libre**

P13



CORONAVIRUS ALGÉRIE

**164 nouveaux cas, 143 guérisons et 4 décès**

P24

CRÉDITS BANCAIRES

**Instruction pour améliorer  
le traitement des dossiers**

P2

BMS

**Des vents violents souffleront sur  
plusieurs wilayas de l'intérieur du pays**

P24

**En Vrac**

**Profession  
député**

Par Madjid Khelassi

**P**armi les décisions prises par le président Tebboune après son retour, la dissolution du Parlement apparaît comme la mesure phare. Clap de fin ! Terminé... Tout le monde descend ! Qu'est-ce qu'il a dû abriter le bâtiment « Art Déco » qui nous sert de Parlement !

Parlementaire, dit le dictionnaire, est une personne chargée de négocier avec le camp adverse. Quant au député, la définition est : membre élu d'un Parlement. Dans un système bicaméral, un député est le plus souvent membre de la chambre basse alors que la chambre haute porte un autre titre, tel que sénateur ou lord.

Question : Dans quelle définition peut-on insérer les députés chez nous ? Dans aucune, disent les esprits chagrins... car ils n'ont jamais été « élus ». Et qu'en plus, ils ne faisaient que monologuer - à heures fixes, entre déjeuner et collation - des textes étranges devant des auditeurs (collègues) spectraux gênés par une digestion difficile. Chambre d'enregistrement dit-on d'un parlement acquis au sérail. Avec son député plus zélé que le prince.

Il était une fois la journée d'un député « élu » via un ticket payant : il est 9 heures dans une résidence d'Etat où crèchent les députés de la république. Le député se coiffe devant sa psyché avant de s'engouffrer dans sa limousine teutonne.

C'est une stèle par procuration qui s'en va fabriquer le bonheur du peuple. Et un Orphée des temps modernes mais qui ne triomphe jamais des sirènes.

Midi, c'est l'heure de la grille dans quelque hôtel sur les hauteurs de la ville. Puis retour dans l'Hémicycle juste pour prendre son calepin et repartir. La journée est bouclée. Même si aucune miette de loi n'a été discutée.

Malaise existentiel quotidien... Le député dissimule, avec arrogance, son inadéquation à son boulot. Quelques salamales, des rafales de poncifs, des lieux communs, des références dérobées dans les archives des précédentes législatures, une prétention haute comme Houbel. Vie quotidienne et œuvres inutiles des députés payés avec l'argent du contribuable.

Tebboune, dissolvant le Parlement... C'est la meilleure nouvelle par ces temps de désespoir en tout genre.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

12 morts et 420 blessés en 48 heures

**D**ouze (12) personnes ont trouvé la mort et 420 autres sont blessées dans des accidents de la route survenus durant la période du 18 au 20 février en cours à travers plusieurs wilayas du pays, indique hier un communiqué de la protection civile.

Les éléments de la Protection civile ont " effectué 374 interventions durant cette période, suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas, causant 12 personnes décédées et 420 autres blessées", ajoute le communiqué, affirmant que les victimes ont été prises en charge sur les lieux, puis évacuées vers les structures sanitaires. En outre, la protection civile a déploré le décès d'un nourrisson âgé de 09 mois et sept (07) autres personnes blessées dans une explosion de gaz de ville survenus durant la même période dans une habitation à Batna, poursuit la même source ajoutant que six (06) incendies urbain et divers ont été circonscrits et stoppés leur propagation à travers les wilayas de Khenchela, Tissemsilt, Tamanrasset, Tizi Ouzou et M'Sila. Ainsi, l'intervention de la Protection civile durant ces dernières 48 heures a permis de "prodiguer des soins de première urgence à 27 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO émanant des appareils de chauffage et chauffe-bain à l'intérieur de leurs domiciles à travers les wilayas d'Alger, Médéa, Sidi Bel Abbès, Djelfa, Oum El Bouaghi, El Bayadh et Tlemcen", souligne le communiqué. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19, les unités de la protection civile ont effectué durant les dernières 48 heures, 97 opérations de sensibilisation à travers 16 wilayas (62 communes) et 85 opérations de désinfection générale à travers 14 wilayas (49 communes), ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, selon le même communiqué.

R.N

PHARMACIENS D'OFFICINES

Deuxième dimanche de grève blanche

Les pharmaciens d'officines reconduiront aujourd'hui la grève blanche lancée il y a une semaine. La décision a été prise par le Syndicat national des pharmaciens d'officines (Snapo) selon un communiqué rendu public hier.



**S**elon le syndicat, la raison de la grève reste « la situation qui caractérise le marché du médicament, et l'enregistrement de nombreux médicaments en situation de rupture depuis plusieurs mois. » « Cette fois-ci, le mouvement est national et tous les Bureaux des wilayas sont appelés à y participer », précise le Snapo. « Nous rappelons que le principe de cette grève blanche s'exprime par un boycott des commandes. Aucun pharmacien ne passera de commande auprès de ses fournisseurs. C'est un mouvement qui tient à exprimer la colère des pharmaciens et leur désarroi, en raison de leur quotidien professionnel très difficile, et en raison des problèmes rencontrés en matière d'approvisionnement de leurs officines », ajoute-t-on. Selon le syndicat, la mission principale du pharmacien est d'assurer l'accessibilité du médicament aux citoyens. Cette mission est compromise à cause de l'indisponibilité, de

puis plusieurs mois, de dizaines et de dizaines de médicaments. La liste des médicaments en rupture dépasse largement les 335 médicaments déjà recensés. « Malgré tous les rapports et correspondances établis par le SNAPO, la situation reste inchangée, bien au contraire, nous enregistrons chaque jour d'autres médicaments qui disparaissent du marché et de nos étalages. Le Snapo a choisi cette manière de protestation « une grève blanche », pour ne pas pénaliser les malades. Arrêter de commander un jour par semaine ne risque pas d'avoir des conséquences négatives sur l'accessibilité des citoyens aux médicaments car nos officines vont pouvoir continuer à fonctionner avec leurs stocks disponibles. » Le syndicat veut, à travers ce mouvement, lancer, encore une fois, un signal fort aux autorités concernées pour les amener à se pencher de manière sérieuse sur ce problème qui touche à un secteur stratégique, celui du

médicament. La régularité de la disponibilité des médicaments n'est pas garantie, et c'est une question de sécurité sanitaire, estime le syndicat qui précise que l'accès équitable de tous les pharmaciens au médicament n'est pas garanti non plus. Pour le Snapo, les ruptures, réelles ou provoquées, entraînent des pratiques inadmissibles sur le marché du médicament, dont les pharmaciens sont victimes ; ce qui complique davantage la situation. « L'éthique et la déontologie doivent sévir au sein du secteur de la distribution, et doivent être imposées à tous les niveaux du secteur du médicament. L'élaboration de textes doit aussi faire l'objet d'une véritable concertation ouverte à tous les acteurs concernés par le médicament. Les difficultés rencontrées aujourd'hui sont le fruit et les conséquences des décisions prises de manière unilatérale et en dehors de toute concertation », conclut-on.

Abir.N.

CRÉDITS BANCAIRES

Instruction pour améliorer le traitement des dossiers

**L**e ministère des Finances a émis une instruction ministérielle incitant les banques publiques à réduire les délais de traitement des dossiers de crédits, lesquels ne doivent pas dépasser les 30 jours, et pour améliorer l'accueil et l'orientation de la clientèle. Dans une note publiée sur son site web, le ministre des Finances instruit les présidents-directeurs généraux des banques publiques à réduire le traitement des dossiers de crédit « en 30 jours maximum » à compter de l'introduction de la demande et « d'assurer la qualité de la communication et de l'information du client pour une bonne compréhension des procédures ».

Une instruction ministérielle pour accélérer le traitement des dossiers

S'agissant du délai de traitement, le ministère appelle à l'instruction du dossier de crédit à travers une vérification formelle exhaustive lors de son dépôt, « ce qui évitera un allongement injustifié

du délai de traitement, le plus souvent dû au manque de documents et de pièces constructives du dossier ». Il souligne ainsi la nécessité du raccourcissement du délai de traitement des dossiers de crédit, « qui ne doit pas dépasser 30 jours, depuis l'introduction de la demande de crédit jusqu'à la notification de la décision finale de la banque ». Ce délai doit être porté à la connaissance de la clientèle qui pourra s'en prévaloir, instruit le ministère. S'agissant de l'orientation et la communication des banques à l'effet de « prendre toute mesure jugée nécessaire, pour assurer une amélioration significative de ce processus, notamment en ce qui concerne la qualité de la communication et de l'information qui doit être mise à la disposition de la clientèle, au niveau des agences et des sites internet des banques publiques ». Cette information, poursuit la même source, doit être disponible en permanence, complète et simplifiée, pour as-

surer une bonne compréhension des procédures et un conseil personnalisé. A ce titre, et afin d'assurer une plénitude dans la réalisation de cet objectif, le ministère appelle les banques publiques à mettre en place les procédures et les circuits d'information qui assureront un traitement « optimal » et dans les délais requis des dossiers de crédits.

Inscrire les personnels dans une logique de performance

« Dans le même temps, il est nécessaire d'inscrire les structures et les personnels chargés de la clientèle et de l'étude des dossiers de crédit dans une logique de performance et de productivité, afin que la fonction financement puisse connaître les améliorations qualitatives indispensables, permettant un alignement rapidement de cette fonction sur les meilleures pratiques internationales en la matière », selon l'instruction. D'une manière générale, et

en raison de la position dominante des banques publiques sur le marché et des responsabilités qui en découlent, estime le département des Finances, chaque banque publique doit organiser et codifier ses processus de décision, en matière de traitement des dossiers de crédit et en assurer le respect. « Le respect de ces processus et de ce délai constitue un des critères les plus importants déterminant la perception de la clientèle sur la qualité des services et la performance des banques publiques », affirme l'instruction. Aussi, et s'agissant des conditions d'accueil et d'orientation de la clientèle, le ministère estime impératif d'accorder à ces aspects « hautement stratégiques » pour l'image de marque des banques, « toute l'importance dans le processus de la gestion quotidienne des services. Ainsi, il est désormais exigé de chaque banque d'accorder le plus grand intérêt à l'accueil, en organisant, notamment, des espaces dédiés pour le confort des clients ».

## DISCOURS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE À LA NATION

# Des partis politiques saluent les décisions annoncées

*Des partis politiques se sont félicités, hier, des décisions annoncées par le président de la République, lors de son dernier discours à la Nation, affirmant que ces décisions reflétaient "la forte" volonté" du Président Tebboune à concrétiser ses engagements envers le peuple.*

Le parti de l'Alliance nationale républicaine (ANR) s'est dit, dans ce sens, satisfait du bilan de la 1<sup>ère</sup> année du mandat présidentiel, notamment le début de concrétisation des grands engagements électoraux, à l'instar de l'amendement de la Constitution, le renouvellement des institutions élues, le relèvement du Salaire national minimum garanti (SNMG), l'annulation de l'Impôt sur le revenu global (IRG) pour les faibles revenus. La prise en charge progressive des zones d'ombre et l'efficacité des mesures préventives contre la propagation de la Covid-19, ont également été saluées par la même formation politique. Dans un communiqué publié suite au discours prononcé, à l'occasion de la Journée nationale du Chahid par le président de la République, l'ANR a relevé avec satisfaction la série de décisions prises, notamment la grâce présidentielle au profit de nombre de détenus, la dissolution de l'Assemblée populaire nationale (APN), le remaniement ministériel et l'activation du rôle de la Cour constitutionnelle et autres institutions consultatives.

A l'occasion du 2<sup>e</sup> anniversaire du Hirak populaire, L'ANR a plaidé pour "la poursuite et l'élargissement des mesures d'apaisement à même de réparer la fissure de l'Etat-Nation depuis le début de la crise politique dans le pays...", louant "la sagesse et la conscience dont a fait montre la majorité écrasante des militants du Hirak, qui a su préserver ses objectifs nobles et sa démarche civilitaire... en rejetant les appels suspicieux et irresponsables, qui tentent d'entraîner le Hirak dans la rue malgré la persistance de la pandémie". D'autre part, l'ANR a applaudi "la constance" de la politique extérieure de l'Etat, notamment en ce qui concerne les dossiers de la Palestine, du Sahara occidental, de la Libye et du Mali.

Pour sa part, le Rassemblement national démocratique (RND) a valorisé les décisions contenues dans le discours du président de la République, "qui reflètent sa forte volonté à concrétiser ses engagements envers le peuple vaillant dans le cadre de l'édification de l'Algérie nouvelle et la prise en charge des revendications de toutes les catégories de la société, notamment les jeunes". Dans un message à l'occasion du 24<sup>e</sup> anniversaire du parti, le SG a salué "les acquis réalisés sous la conduite du Président Tebboune, à l'instar des décisions visant l'allègement du poids fiscal, la hausse du SNMG, l'amélioration des aides et allocations au profit des citoyens au revenu modeste et la prise en charge des zones d'ombre", plaidant, dans ce sens, pour "la restructuration de l'économie nationale, la lutte contre la bureaucratie et l'édification



d'une économie affranchie de la rente pétrolière...". Au plan extérieur, le même parti a réitéré son soutien à l'Armée nationale populaire (ANP), rejetant toute tentative d'"atteinte à la crédibilité des institutions de l'Etat, sous une quelconque couverture". Lakhdar Benkhelaf, membre dirigeant du Front de la justice et du développement (FJD) a estimé, dans un communiqué, que la dissolution du Parlement et la mise d'une fin à la 8<sup>ème</sup> législature "prouve que ce Parlement n'a pas de légitimité". Lors d'une conférence de presse, la présidente du parti Tajamou Amel El Djazair (TAJ), Fatma Zahra Zerouati a salué les décisions prises par le président de la République pour "l'édification de l'Algérie nouvelle qui connaîtra un véritable départ dans tous les domaines de développement", qualifiant de "pas positif pour la consolidation de la sécurité, la stabilité et la sérénité au profit de tous les Algériens" la décision portant grâce présidentielle au profit de détenus. De son côté, le parti Voix du peuple (PVP) considère que le discours du président de la République "amorce la concrétisation de la feuille de route politique de l'Algérie nouvelle, notamment à travers la dissolution du Parlement". Dans un communiqué, le PVP estime que "ce pas traduit une volonté politique au plus haut niveau pour officialiser une véritable représentation po-

pulaire, émanant de la souveraineté populaire, en concrétisation de la Constitution". Saluant la décision portant grâce présidentielle au profit des détenus du Hirak populaire, le même parti considère que c'est là une cristallisation du respect des nouvelles dispositions constitutionnelles relatives aux libertés". A ce propos, le parti a appelé le président de la République à "choisir un gouvernement de compétences de terrain pour préparer les prochaines échéances nationales et locales, qui soient à la hauteur des enjeux et défis économiques", exhortant les Algériens à participer à l'édification du pays à travers "l'adhésion à l'action politique et le choix le plus approprié pour les représenter à tous les niveaux". De son côté, l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM) a qualifié de "pas positif" la décision de dissolution du Parlement, affirmant que l'annonce d'élections législatives anticipées "donnera lieu à une Assemblée élue, exempte de corrompus et représentative de la société algérienne", saluant la décision de grâce au profit de jeunes détenus. Sur sa page Facebook, la Ligue algérienne de défense des droits de l'Homme (LADDH) s'est réjoui de la libération des détenus, soulignant qu'une telle décision "vient réparer l'injustice de plusieurs mois d'incarcération".

APS

## PÔLE DE L'ALTERNANCE DÉMOCRATIQUE «PAD»

### La solution passe par un processus constituant

Régissant aux mesures décidées par le président de la République, le Pôle de l'alternance démocratique «PAD» constate «que la demande populaire de changement démocratique radical est loin d'être entendue et que la contre-révolution autoritaire ne lâche pas prise, lit-on dans une déclaration rendue pu-

blique. La solution démocratique passe, avant tout, «par l'arrêt définitif de la répression et des poursuites judiciaires contre l'action politique et citoyenne, la réhabilitation juridique, morale et matérielle totale de tous les détenus politiques et d'opinion et le rétablissement immédiat et inconditionnel des libertés publiques. Cela n'est, bien

entendu, aux yeux du PAD, qu'un préalable, puisque ses membres rappellent que la transition démocratique basée sur un processus constituant demeure la solution idoine pour édifier l'Etat réclamé par le peuple. À ce titre, Le PAD souligne que "le peuple algérien est en droit de dégager dans la transparence les voies

et moyens juridiques, institutionnels et politiques nécessaires à la satisfaction de l'exigence citoyenne d'une transition démocratique basée sur un processus constituant souverain permettant d'édifier les fondations nécessaires à l'expression libre de la souveraineté populaire".

R.N

#### ABDELAZIZ RAHABI (ACTIVISTE POLITIQUE)

### L'espoir d'ouverture politique plus large est permis

«La libération des détenus d'opinion du Hirak est un geste d'apaisement attendu du président de la République et donne l'espoir d'une perspective d'ouverture politique plus large», estime l'ancien ministre et diplomate Abdelaziz Rahabi dans une déclaration postée sur sa page Facebook. Pour Rahabi, l'un des activistes politiques les plus mesurés, il s'agit d'une opportunité qu'il faut saisir par les pouvoirs publics «pour que la privation de liberté pour l'expression d'une d'opinion ne se reproduise plus dans notre pays. Il appartient à l'Etat de veiller à la préservation du droit du citoyen à la liberté et à la dignité», recommande l'ancien ministre.

«En toutes circonstances, seuls le dialogue, la concertation et le respect mutuel sont de nature à établir la confiance, à assurer la stabilité et à favoriser l'avènement d'une Algérie plus juste et plus forte», a-t-il conclu. La position de l'ancien diplomate reflète l'avis d'une large partie de la classe politique, dont les partis réunis sous la bannière des «Forces nationales pour la réforme». Le parti Jil Jadid de Soufiane Djilali, n'est pas, non plus, loin de penser la même chose. La décision du président de la République de gracier les détenus «politiques» est perçue comme un signal à la direction de l'opposition d'une manière générale et de ceux qui ont fait de la question des li-

bertés leur principal cheval de bataille à l'instar du «pôle de l'alternance démocratique». A la veille du 2<sup>e</sup> anniversaire du Mouvement populaire pour le changement (Hirak), le monde de la politique, pouvoir et opposition, s'agit dans tous les sens, dans une course effrénée à qui arrive le premier. D'un côté, le pouvoir cherche à mettre sous son aile le plus grand nombre possible d'acteurs politiques sous une forme d'adhésion à ses échéances. Pour une partie de l'opposition, la seule solution possible reste l'organisation d'une période de transition. Autrement dit : on efface tout et on recommence.

Hamma Sadek

## Brèves

### GRÂCE PRÉSIDENTIELLE

### La libération des détenus politiques se poursuit

La libération des détenus du hirak s'est poursuivie hier, pour la deuxième journée consécutive. Le Comité national pour la libération des détenus (CNLD) a publié sur sa page facebook plusieurs noms des détenus libérés dans la journée d'hier. Parmi eux se trouvent Mohamed Amin Mesbah de Skikda, Afif Hanin de Tébessa, Mourad Kourachi de M'sila et Bagdad Bachir Belhadj de Mascara. Dans l'après-midi de vendredi, trente-trois détenus, dont 21 ayant été définitivement condamnés, ont quitté la prison, selon un communiqué du ministère de la Justice. Le premier détenu libéré est Lahcen Ben Cheikh de la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Il a été arrêté le 8 novembre et condamné à 18 mois de prison dont 1 an ferme, le 10 novembre 2020. Parmi les détenus, le journaliste Khaled Drareni et l'ex-candidat aux élections présidentielles, l'homme d'affaires Rachid Nekkaz ont quitté la prison. Khaled Drareni purgeait une peine de 2 ans à Koléa, tandis que Nekkaz a quitté vendredi soir la prison de Labiod Sid Echikh où il a été transféré.

### L'AFFAIRE ALI GHEDIRI

Reste le cas du général Ali Ghediri. La Chambre d'accusation de la Cour d'Alger rendra sa décision aujourd'hui. «Nous avons espoir qu'Ali Ghediri sorte ce dimanche de prison surtout avec les mesures d'apaisement décidées par le président de la République», a déclaré, hier au site Algérie 24 H Yazid Rebouh, un proche du général major à la retraite. Il a démenti les informations relayées sur les réseaux sociaux relatives à un refus par Ali Ghediri des mesures prises par Abdelmadjid Tebboune, jeudi 18 février, dont une grâce présidentielle. «C'est faux. Nous attendons la décision de la Chambre d'accusation de la Cour d'Alger ce dimanche. Il n'existe aucune accusation retenue contre Ali Ghediri. Depuis le 16 décembre 2020, il est maintenu en détention sans accusation», a appuyé Yazid Rebouh.

Les avocats du général à la retraite s'attendent à la prononciation d'un non-lieu par la Chambre d'accusation après le renvoi du dossier par la Cour supérieure. Le dossier a été examiné le 7 février 2021 par la Chambre d'accusation, après deux reports le 17 et le 31 janvier 2021. L'affaire est en délibéré.

Aziz T.

## PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

### Entretien téléphonique entre Tebboune et Macron

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier un appel téléphonique du président de la République française, Emmanuel Macron, lors duquel ils "ont passé en revue les perspectives du développement des relations bilatérales", indique un communiqué de la présidence de la République. Lors de cet entretien téléphonique, les deux présidents ont convenu de "poursuivre la coordination entre les deux parties en vue de booster la coopération bilatérale dans divers domaines et rapprocher les vues sur certains dossiers", précise le communiqué.

APS

PROSPECTIVE

**La sécurité énergétique doit être vue comme un projet national**

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Prospective, Mohamed Cherif Belmihoub, a souligné jeudi à Alger que la sécurité énergétique doit être vue comme un projet national devant intégrer toutes les forces du pays afin de garantir sa disponibilité et sa pérennité.

Présidant les travaux de l'atelier de lancement de l'étude prospective sur la sécurité énergétique nationale, abrité par l'Ecole nationale d'administration (ENA), M. Belmihoub a affirmé que la question de la sécurité énergétique constitue un projet national pour lequel toutes les institutions de l'Etat, des acteurs de la société civile, les chercheurs, ainsi que les entreprises doivent s'impliquer en vue de permettre au pays d'assurer son approvisionnement à travers toutes les ressources existantes, fossiles et renouvelables.

"La sécurité énergétique est l'affaire de tous. C'est une question importante qui engage toute la nation. Il faut produire de la réflexion même si cela va nous mener vers des études divergentes, l'essentiel est de ne pas être surpris par des événements", a-t-il soutenu lors de son intervention.

Estimant que la sécurité énergétique est "un défi important", le ministre délégué a mis l'accent sur le rôle de l'énergie comme facteur d'impulsion des autres secteurs notamment économiques, créateurs d'emplois et de richesses. "Nous sommes sereins et disponibles à collaborer avec tous les secteurs concernés pour élaborer des scénarios de prospective sur notre sécurité énergétique", a-t-il fait savoir.

Selon le ministre délégué, la question de la sécurité énergétique reste "délicate" surtout pour les pays exportateurs, étant donné l'abondance de la ressource. "Nous avons tendance à devenir des gaspilleurs de l'énergie, ce qui risque de nous créer un réel problème d'approvisionnement dans l'avenir d'où la nécessité de réfléchir dès maintenant à la transition énergétique, à la rationalisation de la consommation et préserver nos capacités d'exportations", a-t-il également fait observer.

La consommation nationale des produits pétroliers et gaziers est en constante croissance à raison de 10 % par an, a-t-il alerté, citant à ce sujet le taux de pénétration de l'électricité (produit essentiellement à partir du gaz) de 99% et le taux de pénétration du gaz naturel distribué par canalisation à hauteur de 60 %. "Ces réalisations constituent des acquis et au même temps des défis pour le pays", a-t-il estimé.

M. Belmihoub a indiqué, dans ce contexte, que l'étude prospective sur la sécurité énergétique sera réalisée durant l'année 2021 et devra traiter trois aspects, à savoir l'aspect économique (énergie comme facteur de développement), aspect social (comme élément de développement humain) et l'aspect territorial (l'énergie comme facteur d'intégration territoriale). Il est prévu, dans le cadre de cette réflexion, d'établir un état des lieux du système énergétique national, pour identifier ses forces et faiblesses, les questions de financement et du modèle de transition énergétique, ainsi que l'élaboration de scénarios différenciés mettant en exergue les voies et choix possibles de la transition énergétique, permettant d'atteindre les objectifs de sécurité énergétique à long terme.

Sur le plan organisationnel, plusieurs ateliers seront organisés par le comité de pilotage avec les secteurs concernés en vue d'alimenter et fournir les données de l'étude, dont les ministères, agences du secteur énergétiques (CREG, ALNAFT, ARH, APRUE, ANAM), l'Office national des statistiques, les centres de recherche, ainsi que les entreprises Sonatrach et Sonegaz.

Cette étude sur la sécurité énergétique est la première d'une série, a mentionné M. Belmihoub, faisant état à ce propos, du lancement prochain de réflexions sur la sécurité alimentaire et le capital humain et la jeunesse. Parallèlement à ces travaux, le ministre délégué chargé de la Prospective a pris l'initiative de lancer également des pistes de réflexions sur les sorties de crises qui seront proposées aux autorités, a affirmé

M. Belmihoub, expliquant que ces réflexions seront engagées avec différentes départements ministériels dans un format plus large.

R.N

UN EXPERT AGRONOME SONNE L'ALARME

**Des espèces végétales algériennes, vieilles de milliers d'années, risquent la disparition**

*L'Algérie débourse chaque année des milliards de dollars pour importer sa nourriture. Pendant ce temps, son patrimoine végétal ancestral est en grave danger.*



Vieilles de plusieurs milliers d'années, plus de 2 000 sortes de graines algériennes sont menacées de disparition par le réchauffement climatique et par l'importation de semences étrangères, selon l'expert agronome Dr Abderrezak Chebouti. Dans un entretien accordé à l'APS, le scientifique a fait part de son inquiétude sur la sécurité alimentaire du pays, si rien n'est fait pour mettre à l'abri les espèces endémiques. « Des mesures devraient être déployées en urgence pour préserver les espèces locales et la diversité génétique contre les impacts des changements climatiques », a-t-il averti.

Il a, d'autre part, mis en garde sur le danger de substituer aux espèces locales des « variétés améliorées » importées de l'étranger, une « solution facile » adoptée par des agriculteurs pour répondre à la demande croissante du marché. Cette pratique risquée pourrait conduire à « la disparition progressive de nos variétés de

graines, pourtant mieux adaptées aux conditions climatiques locales ». C'est pourquoi, le spécialiste lance un appel pressant aux autorités pour la création d'une banque pour préserver ce patrimoine génétique végétal. « A partir de nos graines locales, nous pouvons développer de nouvelles variétés à haut rendement, de haute valeur nutritionnelle et résistantes au stress hydrique, ce qui nous permettra de nous passer des importations des graines », a-t-il recommandé. Etant « mieux adaptées aux conditions climatiques locales », M. Chebouti préconise de conserver « en priorité » les variétés stratégiques telles les graines de céréales, les légumineuses alimentaires et les fourrages. D'autant plus, comme il a tenu à le rappeler, que l'Algérie importe chaque année environ six millions de tonnes de produits céréaliers alors qu'elle pourrait aisément augmenter son rendement à l'hectare. Le même constat peut être fait pour les légumes secs dont le

manque à gagner de 2 millions de quintaux est compensé par une importation qui dévore 250 millions de dollars par an. La production du fourrage et ses conséquences sur celle du lait et ses dérivés alors que celle de viande est un autre sujet de préoccupation du chercheur. Qu'est-ce qui empêche donc la création de cette « banque des graines locales » ? Selon le Dr Chebouti, la structure existe à la station expérimentale agricole de Baraki à la périphérie d'Alger mais le projet est à l'arrêt pour des raisons financières. Le montant initial prévu pour son lancement, dit-il, doit être revu en raison de la dévaluation du dinar. Il s'agit pourtant d'un investissement « stratégique » et « urgent », souligne-t-il. Il permettra à l'Algérie « de préserver et d'enrichir son patrimoine génétique végétal en assurant le stockage de petites quantités de semences récoltées auprès des agriculteurs des différentes régions du pays ».

Mohamed Badaoui

DATTES, OLIVES, PASTÈQUES, ABRICOTS, FIGUES ET ARTICHAUX

**L'Algérie parmi les plus grands producteurs au monde**

L'agriculture algérienne participe, en moyenne, à hauteur de 12% du produit intérieur brut, en dehors des industries agroalimentaires mais cette performance fluctue, d'année en année, en fonction des conditions climatiques. Le secteur fait vivre directement près d'un million et demi de personnes, soit environ 11 % de la population active. Les céréales viennent en tête des productions végétales suivies de l'arboriculture, les cultures maraichères, notamment les pommes de terre, puis les agrumes et enfin les fourrages. La production agricole algérienne couvre une grande partie des besoins alimentaires du pays (certaines données parlent de trois-quarts). Le reste est compensé par une facture d'importation de plusieurs milliards de dollars par an. Les céréales et le lait arrivent en tête des achats à l'étranger. La production céréalière locale était au plus haut durant la saison 2017-2018 avec une récolte record de 6 millions de tonnes, soit 74% de plus que l'année d'avant. Du-

rant le même exercice, la production de pois chiches a atteint 34 000 tonnes et celle des lentilles 30 000 tonnes.

Durant la même période, l'Algérie a produit selon la FAO :  
-4,6 millions de tonnes de pomme de terre (17e producteur mondial);  
-3,9 millions de tonnes de blé;  
-2 millions de tonnes de pastèques (6e producteur mondial);  
-1,9 million de tonnes d'orges (18e producteur mondial);  
-1,4 million de tonnes d'oignons (16e producteur mondial);  
-1,3 million de tonnes de tomates (18e producteur mondial);  
- 1,1 million de tonnes d'oranges (14e producteur mondial);  
-1 million de tonnes de dattes (4e producteur mondial, juste derrière l'Egypte, l'Arabie saoudite et l'Iran);  
-860 000 tonnes d'olives (6e producteur mondial);

-651 mille tonnes de poivrons; 502 mille tonnes de raisins;  
-431 mille tonnes de carottes;  
-388 000 tonnes de citrouilles; 262 mille tonnes de mandarines; 242 000 tonnes d'abricot (4e producteur mondial, juste derrière la Turquie, l'Iran et l'Ouzbékistan);  
-207 000 tonnes de choux fleurs et brocolis; 202 mille tonnes d'ail ;  
-200 000 tonnes de poires ;  
-193 mille tonnes de concombres ;  
-190 000 tonnes de pêches; 186 000 tonnes de pois ; -181 mille tonnes d'aubergines ;  
-124 000 tonnes d'artichauts (5e producteur mondial, perdant uniquement contre l'Italie, l'Egypte, l'Espagne et le Pérou) ;  
-118 000 tonnes d'avoine ;  
-111 000 tonnes de prunes (20e producteur mondial);  
-109 000 tonnes de figues (4e producteur mondial, juste derrière la Turquie, l'Egypte et le Maroc)

R.N

EN FIN DE SEMAINE

# Recul des cours de pétrole

Les cours du pétrole ont baissé vendredi sous l'effet de prises de bénéfices après avoir battu de nouveaux records en plus d'un an la veille en séance, les investisseurs anticipant une reprise progressive d'une partie de la production aux Etats-Unis.

Le baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, a perdu 1,60% à Londres, à 62,91 dollars. La veille, il avait touché 65,52 dollars, un prix plus vu depuis janvier 2020. Le baril américain de WTI pour le mois de mars a lâché 2,12% à 59,24 dollars, au lendemain d'un sommet à 62,26 dollars, une première en plus d'un an. Une masse d'air froid venue de l'Arctique a touché cette semaine une grande partie des Etats-Unis, dont l'Etat du Texas, poumon énergétique du pays, affectant la production d'or noir. Mais « avec un temps qui devrait se réchauffer ce week-end, nous prévoyons un rebond de la production rapidement, comme ce fut le cas lors des précédents arrêts dus aux conditions météorologiques », ont expliqué les analystes de Goldman Sachs. La perturbation, qui avait causé des chutes de neige massives dans le Sud, a commencé à se déplacer vers la côte est, de la Caroline du Nord jusqu'à la Nouvelle-Angleterre (nord-est). La possibilité d'un réchauffement diplomatique entre Washington et Téhéran a aussi pesé sur les cours du brut. L'Iran a réitéré vendredi son appel aux Etats-Unis pour une levée de toutes les sanctions imposées par l'ancien président Donald Trump, après une offre de pourparlers de la part de l'administration du nouveau président Joe Biden. « L'administration Biden explore la possibilité d'une normalisation diplomatique avec



L'Iran, c'est un des principaux risques du côté de l'offre, a indiqué Stephen Innes, d'Axia. Ces deux facteurs négatifs pour les prix ont éclipsé la baisse importante des stocks de brut

aux Etats-Unis dévoilée jeudi par l'Agence américaine d'Information sur l'Energie (EIA), de 7,3 millions de barils.

AFP

## 8 MILLIARDS D'EUROS EN 2020

# Renault enregistre une perte historique

Le constructeur automobile français, Renault, a enregistré une perte historique de 8 milliards d'euros au cours de l'année 2020 marquée par la crise du coronavirus, selon des résultats publiés vendredi. Cette perte historique s'explique principalement par la contribution du partenaire japonais Nissan, détenu à 43% par Renault : il a pénalisé le groupe au losange à hauteur de 4,9 milliards d'euros. Renault a vu, de son côté, ses ventes plonger de 21,3% sur l'année, avec moins de trois millions

de véhicules vendus sur un marché automobile en chute libre. Le groupe avait enregistré au premier semestre une perte de 7,3 milliards d'euros dans le contexte de la crise du Covid-19. Mais il a limité la casse au second semestre, avec une perte de seulement 660 millions d'euros et un chiffre d'affaires en recul de 8,9%. « La priorité est donnée à la rentabilité et à la génération de cash, comme annoncé lors de notre plan stratégique Renault 2020 », présenté en janvier, a indiqué le directeur général, Luca de Meo, cité dans le

communiqué. « L'année 2021 sera difficile, avec des incertitudes liées aux crises sanitaires ainsi qu'à l'approvisionnement de composants électroniques. » Le groupe n'a pas publié de prévisions pour l'année 2021. Il a accumulé des réserves de liquidités à hauteur de 16,4 milliards d'euros, dont 4 milliards tirés sur des prêts garantis par l'Etat. Déjà mal en point avant la crise, Renault avait annoncé fin mai 2020 un plan d'économies de plus de 2 milliards d'euros sur trois ans, prévoyant quelque 15 000 suppressions de

postes dans le monde. Arrivé à l'été 2020, Luca de Meo a annoncé en janvier une nouvelle coupe dans les budgets, de recherche notamment, mais pas de nouveaux licenciements : l'objectif est désormais de parvenir à un total de 2,5 milliards d'euros d'économies d'ici 2023, et 3 milliards d'ici à 2025. La feuille de route de M. De Meo, axée sur « la valeur » plus que sur « les volumes », vise notamment à dégager plus de 3% de marge opérationnelle d'ici à 2023.

R.E

## BANQUE MONDIALE

# Makhtar Diop prend la tête de la Société financière internationale

L'ex-ministre sénégalais de l'Economie et des Finances était jusque-là vice-président de la Banque mondiale pour les infrastructures. L'Afrique prend-elle vraiment la main dans la configuration multilatérale post-Trump ? La question mérite d'être posée après les nominations coup sur coup de deux enfants du continent à la tête d'institutions internationales multilatérales économiques : la Nigériane Ngozi Okonjo-Iweala comme directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et le Sénégalais Makhtar Diop comme directeur général et vice-président exécutif de la Société financière internationale (IFI), branche de la Banque mondiale qui propose des financements pour stimuler

l'investissement privé dans les pays en développement. S'il faudra voir à la fin de leurs mandats respectifs l'impact de ces deux nominations pour l'Afrique et pour la manière dont le commerce et la finance internationale auront évolué, il y a lieu de retenir que le continent vit là, avec ses partenaires, une séquence exceptionnelle au sein des organisations multilatérales. Actuellement vice-président de la Banque mondiale pour les infrastructures, Makhtar Diop va donc diriger l'IFI, et ce, à partir du 1er mars, a annoncé l'institution jeudi dans un communiqué. Membre du Groupe de la Banque mondiale, l'IFI est la plus importante institution mondiale d'aide au développement, dont les activités concernent exclusivement le

secteur privé dans les pays en développement. Les compétences de Makhtar Diop « aideront le Groupe de la Banque mondiale à apporter une réponse rapide à la crise mondiale et contribueront à bâtir une reprise verte, résiliente et inclusive », s'est réjoui le président de la Banque mondiale David Malpass, cité dans le communiqué. Makhtar Diop connaît bien la Banque mondiale, explique-t-on, puisqu'il en a été vice-président Afrique pendant six ans. L'institution a salué « un avocat passionné de l'Afrique et du développement durable au niveau mondial ». Il a également été directeur de la Banque mondiale au Brésil, ainsi que pour le Kenya, l'Erythrée et la Somalie, et en a été directeur chargé des finances, du sec-

teur privé et de l'infrastructure pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Il a par ailleurs été économiste pour le Fonds monétaire international (FMI). Makhtar Diop aura plusieurs missions, détaille la Banque mondiale, qui cite tout d'abord celle « d'approfondir et dynamiser la stratégie 3.0 d'IFC consistant à créer des marchés de manière proactive et à mobiliser des capitaux privés à grande échelle ». Il devra également faire respecter les engagements politiques de l'IFI, à travers notamment l'augmentation des investissements dans les domaines du climat et de l'égalité des sexes, ainsi que le soutien aux pays touchés par des conflits ou considérés comme fragiles.

R.E

## Brèves

### MONNAIE

# Le marché du bitcoin dépasse 1 000 milliards de dollars

Une nouvelle flambée du prix du bitcoin vendredi porte la valeur de l'ensemble des bitcoins créés depuis 2009 à plus de 1.000 milliards de dollars, un marché dopé par l'engouement de certaines grandes entreprises et malgré les inquiétudes des régulateurs. Vers 16H40 GMT (17H40 à Paris), le bitcoin a atteint un nouveau plus haut historique à 54 790 dollars, en hausse de 5,5% sur la séance. Vers 19H30 GMT, il était encore plus haut, aux alentours de 55.155 dollars. Avec plus de 18,6 millions de bitcoins créés depuis son lancement en 2009 par des anonymes, l'ensemble du marché représente potentiellement 1.015 milliards de dollars, selon le site Coinmarketcap.com. Depuis le début de l'année, le prix du bitcoin a grimpé de 89%, une performance qui fait craindre à certains acteurs du marché qu'une bulle similaire à celle de 2017 n'explose.

R.E

### ETATS-UNIS

# L'inflation pointe le bout de son nez

Haussée galopante des prix des voitures et autres produits du quotidien : l'inflation pourrait faire un retour par la grande porte aux Etats-Unis avec le plan de relance de Joe Biden, ce qui inquiète les marchés, mais ces craintes sont balayées par le gouvernement et le FMI. Quasi-absente du paysage depuis des années, l'inflation pourrait venir réduire le pouvoir d'achat des consommateurs américains. En cause, les 1 900 milliards de dollars que Joe Biden veut injecter dans l'économie, sous forme, entre autres, de chèques aux ménages les moins aisés, ou d'allocations chômage plus généreuses. La cheffe économiste du Fonds monétaire international (FMI), Gita Gopinath, a balayé vendredi ces craintes. Elle estime que même avec une enveloppe d'aides aussi élevée, il est « peu probable » que l'inflation s'établisse de façon durable au-dessus de l'objectif de 2% annuels que vise la Banque centrale américaine (Fed). Autrement dit, les Américains paieront un peu plus cher certains produits, mais de façon temporaire. L'inflation s'est établie à 1,3% en 2020, et devrait tourner autour des 2,25% en 2022, « ce qui n'a rien d'inquiétant », a encore noté Gita Gopinath. En revanche, le plan de relance pourrait faire grimper le PIB américain de 5% à 6% sur trois ans. La mondialisation limite, en effet, la hausse des prix des biens "et même de certains services" aux Etats-Unis, détaille-t-elle.

R.E

COVAX

**Novavax s'engage à fournir 1,1 milliard de doses de vaccin**

L'entreprise de biotechnologie américaine Novavax s'est engagée à mettre à disposition du programme international de vaccination anti-Covid Covax 1,1 milliard de doses de son candidat vaccin, a indiqué vendredi Gavi. L'Alliance du Vaccin (Gavi) co-pilote avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (Cepi), le dispositif Covax, qui vise à fournir cette année des vaccins anti-Covid à 20% de la population de près de 200 pays et territoires participants. Covax avait déjà signé un accord avec le Serum Institute of India (SII) pour 200 millions de doses de vaccins AstraZeneca/Oxford ou Novavax, avec une option pour 900 millions de doses supplémentaires. Combiné à ce contrat, le nouveau protocole d'accord signé avec Novavax "permettra à la Facilité Covax de disposer de 1,1 milliard de doses du candidat vaccin NVX-CoV2373 contre la Covid-19", a indiqué Gavi. Ce protocole d'accord constitue une étape essentielle pour s'assurer que les doses seront mises à la disposition de tous les pays et économies participant au mécanisme Covax, dès que le vaccin sera approuvé par les autorités et homologué par l'OMS. "Cet accord permet à la Facilité Covax de se rapprocher de son objectif de livrer deux milliards de doses en 2021 et d'élargir la gamme de vaccins à notre disposition pour constituer un portefeuille de vaccins adaptés à toutes les situations et tous les contextes", a déclaré le Dr Seth Berkley, directeur exécutif de Gavi. L'accord final permettra de disposer d'un total de 1,1 milliard de doses de Novavax, produites par la société biotechnologique elle-même ou par le SII, a expliqué un porte-parole de Gavi. Ce vaccin américain en deux doses fait l'objet d'un examen continu par l'Agence européenne des médicaments (EMA), ce qui ouvre la voie à une demande prochaine d'autorisation dans l'UE. C'est un vaccin dit "sous-unitaire", à base de protéines qui déclenchent une réponse immunitaire, sans virus. Ses concepteurs affirment qu'il est efficace à 89,3%.

R.N

THAÏLANDE

**Essais cliniques sur un vaccin**

Le vaccin à ARN messager contre le coronavirus développé par l'Université Chulalongkorn de Thaïlande devrait bientôt entrer en phase 1 des essais sur l'homme, selon un responsable de l'université. Lors d'une conférence de presse tenue jeudi, Kiat Ruxrungtham, responsable du projet de développement du vaccin de l'université, a confirmé que le vaccin à ARN messager ChulaCov19 serait mis à l'essai chez l'homme fin avril ou début mai, après constatation de résultats satisfaisants des essais antérieurs avec des rats et des macaques. Si les essais sur l'homme du vaccin à ARN messager sont couronnés de succès, la société thaïlandaise Bionet Asia fabriquera une gamme allant d'un à cinq millions de doses du vaccin d'ici la fin de l'année, a déclaré Kiat Ruxrungtham. Par ailleurs, l'université travaille toujours sur une version actualisée du vaccin pour lutter contre les nouveaux variants du coronavirus, a-t-il ajouté.

VACCIN

**La Tunisie recevra près de 9 millions de doses en 2021**

*La Tunisie recevra, en 2021, 8 millions 800 mille doses du vaccin anti-COVID-19 qui serviront à vacciner 5 millions de personnes contre le coronavirus, a souligné vendredi, ministre de la santé, Faouzi Mehdi.*



Lors d'une séance plénière consacrée à l'examen du projet de loi portant dispositions dérogatoires liées à la responsabilité civile due à l'utilisation des vaccins et des médicaments contre le coronavirus (SARS-CoV-2) et à la réparation des dommages post-vaccinaux, le ministre a indiqué que le premier lot de vaccin arrivera en Tunisie au mois de mars prochain. "Il s'agit de 93600 doses du vaccin Pfizer et entre 148 mille et

207 mille doses du vaccin AstraZeneca dans le cadre de l'initiative COVAX outre 100 mille doses du vaccin Pfizer acquis directement auprès du laboratoire", a-t-il précisé. Le ministre tunisien a ajouté que la Tunisie recevra les mois d'avril et de juin prochains 467 mille doses supplémentaires dans le cadre de l'initiative africaine et 888 mille doses du vaccin AstraZeneca signalant que des négociations sont en cours avec des laboratoires internationaux pour

acquérir d'autres doses. Par ailleurs, Faouzi Mehdi a indiqué qu'un comité scientifique spécialisé, présidé par une personnalité indépendante, sera chargé de l'évaluation des dommages dus à l'utilisation des vaccins et des médicaments contre le coronavirus. Dans ce contexte, il a fait remarquer qu'en cas de complications suite à l'utilisation du vaccin ou de médicaments contre le coronavirus, le patient pourra, en premier lieu, contacter le centre

national de pharmacovigilance qui s'assurera de l'existence d'un dossier au comité scientifique pour évaluer l'indemnisation de la victime ayant utilisé un vaccin ou un médicament contre le coronavirus autorisé sur le marché. Selon Faouzi Mehdi, la liste des éventuels effets indésirables de chaque vaccin contre le coronavirus est régulièrement actualisée en fonction des nouveautés à l'échelle internationale.

R.N

AFRIQUE (VACCIN)

**Macron propose que l'Occident livre 13 millions de doses**

Le président français Emmanuel Macron a proposé vendredi que l'Europe et les Etats-Unis livrent "le plus vite possible" 13 millions de doses de vaccins à l'Afrique pour que le continent puisse vacciner ses 6,5 millions de soignants. "Si nous, Européens, Américains, savons livrer le plus vite possible ces 13 millions de doses, ça vaut notre crédibilité" et "alors l'Ouest sera considéré en Afrique", mais "si nous annonçons des milliards aujourd'hui pour donner des doses dans 6 mois, dans un an, nous arrivons

afriquains iront acheter des doses aux Chinois, aux Russes" et "la force de l'Ouest ne sera pas une réalité", a-t-il plaidé lors de la conférence sur la sécurité de Munich, après un plaidoyer similaire au G7 virtuel. Les dirigeants du G7 ont déjà convenu vendredi de plus que doubler leur soutien à la vaccination anti-Covid dans le monde, à 7,5 milliards de dollars, notamment via le programme Covax, piloté par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Covax vise à fournir cette année des vaccins à

20% de la population de près de 200 pays et territoires. Mais la question du calendrier de livraison aux pays pauvres demeure, alors que les pays occidentaux attendent impatiemment d'être livrés. Emmanuel Macron a plaidé jeudi dans le Financial Times pour que les pays riches envoient 3% à 5% de leurs doses disponibles à l'Afrique "très vite". Il a précisé sa proposition vendredi à la Conférence de Munich, à laquelle participaient notamment le président américain Joe Biden et la chancelière allemande Angela Merkel, en suggérant de commencer par l'envoi immédiat de 13 millions de doses. "Le continent africain a 6,5 millions de soignants, il faut 13 millions de doses de vaccins pour les protéger, permettre au système de soins de résister". "Ça représente 0,43% des doses que nous avons commandées", a-t-il fait valoir. Les grandes puissances ont lancé depuis janvier des campagnes de vaccination massive mais les pays défavorisés restent à l'écart du mouvement. Le président français voit dans l'aide à la vaccination en Afrique un enjeu de santé mondiale mais aussi de lutte d'influence avec la Chine et la Russie sur le continent. Plusieurs pays africains ont récemment reçu de premiers lots de vaccins offerts par la Chine.

R.N

SÉNÉGAL

**Lancement de la campagne de vaccination le 23 février**

Le Sénégal va lancer sa campagne de vaccination contre le COVID-19 mardi prochain (le 23 février), a annoncé jeudi soir le ministre sénégalais de la Santé et de l'Action sociale Abdoulaye Diouf Sarr. Invité à la télévision publique sénégalaise, M. Sarr a indiqué que son ministère va lancer une très grande opération de vaccination. Selon lui, le lancement de la campagne de vaccination sera précédé par l'installation

d'un comité de suivi. Il a invité les Sénégalais à se mobiliser pour la réussite de cette opération. Le chef de l'Etat sénégalais Macky Sall a réceptionné dans la nuit du mercredi les premières doses de vaccin anti-COVID-19, acquis auprès du groupe pharmaceutique chinois Sinopharm. Le chef de l'Etat sénégalais a indiqué que son pays compte acquérir dans les semaines à

venir environ 6,8 millions de doses de vaccin supplémentaires dans le cadre de la stratégie de vaccination de masse contre le nouveau coronavirus. Le Sénégal devrait également bénéficier de l'initiative COVAX en faveur des pays moins avancés dans la vaccination. Depuis le 2 mars 2020, le Sénégal a enregistré 32.099 cas positifs au coronavirus, dont 26.363 guérisons et 781 décès.



TISSEMSILT

## Attribution de 120 décisions d'aide à l'habitat rural

**U**ne opération d'attribution de 120 décisions d'aide à l'habitat rural a été effectuée, mercredi, au profit de leurs bénéficiaires qui vivent dans des zones d'ombre de la wilaya de Tissemsilt. La cérémonie de remise des décisions aux bénéficiaires des zones d'ombre réparties sur 9 communes de la wilaya a été présidée par le wali, Abbes Badaoui, à l'occasion de la journée nationale du Chahid. D'autre part, le directeur du logement de la wilaya, Saïd Aïssaoui a indiqué, à l'APS, qu'un quota supplémentaire de 600 aides à l'habitat rural a été distribué durant la fin de l'année écoulée au profit

des bénéficiaires des zones d'ombre, de diverses communes de la wilaya. Pas moins de 1.300 habitations rurales réparties sur l'ensemble des communes de la wilaya, au nombre de 22, sont en cours de réalisation avec des taux d'avancement variant entre 30 et 70 pour cent, selon le même responsable. Par ailleurs, les autorités de la wilaya ont présidé une cérémonie de raccordement de 88 foyers des zones d'ombre "Echaaba" qui relève de la commune de Lardjem et de "Mehainia" (Sidi Slimane) au réseau d'électricité. Cette opération a été initiée dans le cadre

de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, pour la réalisation de 4,1 kilomètres de ligne électriques pour un coût de plus de 14 millions DA, selon les explications fournies sur place. L'évènement a été mis à profit pour le wali pour écouter les préoccupations des habitants de ces deux groupements d'habitat ruraux, centrés essentiellement sur le domaine de l'alimentation en eau potable, la réalisation d'un réseau d'assainissement et le transport scolaire. Une promesse a été donnée pour la prise en charge des ces attentes dans les plus brefs délais.

DJANET (ILLIZI)

Trois ouvrages d'art à réceptionner au deuxième trimestre de 2021

Trois ponts seront réceptionnés dans la wilaya déléguée de Djinet (Sud d'Illizi) au deuxième trimestre de l'année en cours, dans le cadre de la protection contre les risques d'inondations, a-t-on appris vendredi de la direction des Travaux publics (DTP) de la wilaya.

Lancés en 2019 et atteignant actuellement un taux d'avancement de 97%, ces ouvrages d'art ont été projetés à l'entrée principale de la ville de Djinet, et au niveau des localités de Adjahil et In-Aberber, et devront être livrés dans les deux prochains mois au plus tard, a précisé à l'APS le DTP, Naamane Soumaa. Ces ouvrages, ayant nécessité un financement de 2,3 milliards DA, ont été conçus selon des normes techniques modernes et de qualité pour faire face aux risques de crues fluviales et d'inondations et permettre des accès fluides à la RN-3, a-t-il ajouté.

Réalisés sur 900 mètres de long pour 11 mètres de large chacun, ils assurent la fluidité de circulation des véhicules de différents tonnages et gabarits, notamment durant les périodes d'intempéries qui provoquent souvent des inondations, la fermeture de routes et la paralysie de la circulation, a expliqué M.Soumaa. Une fois mis en exploitation, les ouvrages en question désenclaveront les localités d'Adjahil, Ifri et In-Aberber, tout comme ils réduisent les distances entre le centre-ville de Djinet et les quartiers périphériques.

RELIZANE

71% des commerçants et opérateurs économiques obtiennent leur registre électronique

Pas moins de 71% des commerçants et opérateurs économiques inscrits auprès de l'antenne du Centre national du registre de commerce de la wilaya de Relizane (CNRC) ont obtenu leurs registres de commerce électroniques, a-t-on appris mercredi de la responsable de l'antenne locale du Centre.

Mokhtaria Tenni a indiqué que l'opération de reconversion du registre de commerce classique en électronique a touché, à ce jour, 26.136 sur un total de 35.000 commerçants et opérateurs économiques dans la wilaya, soit un taux de 71%.

Elle a justifié cet engouement pour la reconversion du registre de commerce classique en électronique par les opérations de sensibilisation de proximité, les sorties sur le terrain et les émissions radiophoniques animées par l'antenne locale du CNRC. Des mesures et dispositions ont été mises en œuvre par les services du CNRC à l'effet de réduire le nombre de documents et d'effectuer la reconversion en un temps ne dépassant pas 24 heures, a-t-on fait savoir.

L'opération de reconversion des registres de commerce sera achevée le 21 février en cours. Au-delà de cette date, tout registre de commerce non converti en électronique ne sera pas reconnu, a-t-on souligné.

CONSTANTINE/ COVID-19

Décroissance démographique en 2020

La pandémie de la Covid-19 a induit une décroissance démographique en 2020 dans la capitale de L'Est, qui, contrairement à la courbe exponentielle observée les dernières années, a plutôt connu un recul des naissances avec, en toile de fond, une baisse des mariages.



L'onde de choc induite par la Covid-19 a en effet entraîné une diminution, l'année dernière, du nombre des nouveaux nés à Constantine de près de 2.200 par rapport à l'année 2019, a affirmé à l'APS Hilal Bouderbala, directeur de la Réglementation et des Affaires générales (DRAG) de la commune de Constantine.

Les services de l'état civil du chef-lieu de wilaya ont enregistré en 2020 un total de 26.224 nouveaux nés à Constantine, dont 12 756 filles et 13 295 garçons contre 28 416 nouveau-nés en 2019 (13 749 filles et 14 661 garçons).

"Avant la pandémie de la Covid-19, les naissances étaient constamment en hausse ces dernières années contrairement à 2020 où les services de l'état civil ont enregistré un recul des chiffres des nouveaux nés", a-t-il renchéri, imputant notamment ce déclin aux répercussions de l'épidémie de coronavirus sur le quotidien des Constantinois.

Un constat similaire a été fait s'agissant des actes de mariage délivrés en 2020 qui s'élevaient à 2.991, contre 3.970 délivrés au cours de l'exercice 2019, relève la même source, rappelant la suspension temporaire de la délivrance des actes de mariages visant à mettre un terme aux fêtes de mariages et aux regroupements familiaux pour lutter contre la propagation du coronavirus décidée par les hautes autorités du pays. Autre paramètre invoqué par

M. Bouderbala, la "diminution des évacuations et des transferts" des parturientes vers le centre hospitalo-universitaire Dr. Benbadis (CHUC) à partir des wilayas voisines qui a impacté, selon lui, le nombre des naissances consignées dans les registres de l'état civil de la ville de Constantine, la commune-mère vers laquelle converge la majorité des citoyens de la wilaya et même ceux des wilayas limitrophes.

Un constat corroboré par le directeur local de la santé (DSP), Mohamed Adil Daàs, qui a fait état d'une diminution du nombre des évacuations des femmes enceintes des autres wilayas vers les établissements sanitaires de Constantine depuis l'apparition de la pandémie de la Covid-19. "La Covid-19 a démontré que certaines wilayas comme Mila et Oum El Bouaghi disposent des capacités et des ressources humaines pour la prise en charge des parturientes au niveau de leurs propres structures sanitaires", a souligné M. Daàs. Il a précisé que "pendant plusieurs années, Constantine a eu à gérer un nombre considérable de transferts abusifs, des autres wilayas, de parturientes dont l'état de santé n'est nullement préoccupant".

"Depuis l'émergence de l'épidémie de la Covid-19, nous accueillons exclusivement les prégnantes originaires de la wilaya de Constantine, exception faite pour quelques femmes de Jijel et Khenchela nécessitant une prise en charge

et une assistance médicale pointues", a-t-il précisé.

Rush sur le privé

Au plus fort de l'épidémie, nécessitant la mise en place d'une batterie de mesures préventives strictes et des confinements reproductibles, la peur générée par cette maladie a incité les citoyens à désertier les établissements de santé publique et à opter davantage pour les structures de santé de proximité ou les cliniques privées, a souligné M. Daàs.

"Pour de nombreux citoyens, le CHUC était devenu synonyme de foyer potentiel de la Covid-19 du fait d'abriter plusieurs unités dédiées à cette maladie très contagieuse, au point où même le service des urgences était vide par moments, à contrario des cliniques privées qui devaient faire face au rush de nombreuses femmes enceintes", a relevé la même source.

Un choix motivé, estime-t-il, par les conventions signées entre la CNAS et certaines cliniques privées dans le cadre du décret exécutif 20-60 du 24 mars 2020, définissant la convention-type conclue entre les organismes de sécurité sociale et les établissements hospitaliers privés (EHP) concernant la prise en charge des accouchements.

Nombreuses à proposer des prestations en gynécologie-obstétrique, en sus de conditions de prise en charge jugées adéquates, les cliniques privées de Constantine ont ainsi eu le

vent en poupe durant la pandémie de Covid-19, drainant un nombre important de parturientes au regard de la hausse du nombre de naissances enregistrées en 2020 par ces structures.

"L'année dernière, notre établissement a recensé 1.577 naissances vivantes multipliant pratiquement par deux le nombre des nourrissons mis au monde par voie basse ou par césarienne, en comparaison avec l'année 2019", a indiqué à l'APS Sihem Goumeidane, mairesse sage-femme exerçant à la clinique médico-chirurgicale Boukerrou, au chef-lieu de wilaya.

Attribuant cette hausse à "l'appréhension de certaines femmes d'accoucher au CHUC par crainte d'une contamination par le coronavirus", cette sage-femme estime par ailleurs que "les mesures d'hygiène strictes, le port obligatoire de la bavette par les parturientes jusqu'à leur sortie et l'interdiction des visites à ce jour, ont prémuni le personnel soignant de la clinique contre la Covid-19 et rassuré les patients".

Autre incidence du coronavirus sur la vie des citoyens, dont le quotidien a été profondément marqué par les nombreuses mesures préventives visant à briser la chaîne de contamination par le coronavirus, l'endeuillement de nombreuses familles constantinoises dont plusieurs membres ont été parfois contaminés par le virus.



BOUMERDES

# Eradication de plus de 10.800 chalets installés au lendemain du séisme de 2003

Quelque 10.837 chalets sur un total de 14.917 unités installées au lendemain du séisme du 21 mai 2003 pour accueillir les sinistrés de la wilaya de Boumerdes ont été démolis à ce jour, a-t-on appris mercredi du wali Yahia Yahiatene.



Le nombre de chalets présente un taux d'éradication de plus de 70%, a indiqué Yahia Yahiatene, dans une déclaration à la presse à l'issue d'une réunion du conseil exécutif de la wilaya consacrée à l'examen et au suivi des programmes de développement proposés au profit des communes au titre de l'exercice 2021. "Il ne reste que 4.080 unités à travers 13 communes sur ce total de chalets ayant accueilli les sinistrés du séisme immédiatement après la catastrophe, avant leur relogement, pour être occupés par la suite, par d'autres familles, dans le cadre du logement social", a précisé le wali. Les chalets évacués "seront démolis progressivement selon un ca-

lendrier établi conformément à l'état d'avancement des travaux de réalisation des projets de logements dans la wilaya", a-t-il dit. "L'éradication des chalets, installés au niveau de 94 sites dans 28 communes, a permis le relogement d'une population globale de près de 40.000 âmes, avec une moyenne de cinq membres par famille et par logement à travers 19 communes", a précisé M. Yahiatene. Le programme de démolition des chalets et de relogement de leurs occupants, entamé officiellement fin décembre 2016, avait été gelé depuis la mise en place du protocole préventif contre la propagation de la Covid-19. Sachant que la dernière opération de relogement avait été réalisée le 9 juin

2019 au profit de 1.040 familles de la commune de Boudouaou (à l'Ouest de Boumerdes). Dans la perspective du relogement des résidents des chalets restants, le wali a annoncé l'affectation, au profit de la wilaya, d'un important programme de 9000 unités de logements, dont une moitié destinée au logement des familles et l'autre pour la couverture de la demande sur le logement social, a-t-il dit. Ce quota de logements s'ajoute à un programme de pas moins de 12.000 unités d'habitation, inscrits au profit de la wilaya de Boumerdes depuis 2013, dans les formules logement public locatif (LPL) et résorption de l'habitat précaire (RHP), outre 420 aides à l'habitat rural, dont une partie im-

portante est destinée à l'éradication des chalets. L'Etat a également procédé à la réalisation d'un programme de logement "d'urgence" de 8.000 unités au lendemain du séisme de 2003, en vue de recaser les sinistrés du séisme, lequel a été livré dans sa totalité, rappelle-t-on. La démolition des chalets a permis la récupération d'une assiette de 200 ha sur une superficie totale estimée à 400 ha abritant ce type d'habitation. L'assiette libérée a été destinée à l'implantation de nombreux programmes de logements et d'équipements intégrés, dont 8.400 logements AADL, 1.787 logements publics locatifs (LPL) et 1.120 logements promotionnels aidés (LPA).

NOUVEAU PÔLE URBAIN D'ORAN

## Lancement prochain en réalisation d'un siège de sûreté urbaine

Un siège de sûreté urbaine et un collège d'enseignement moyen (CEM) seront lancés prochainement en travaux au niveau du nouveau pôle urbain "Ahmed Zabana" dans la commune de Misserghine (Oran), a-t-on appris vendredi du directeur des équipements publics de la wilaya. Aïssa Fouad a indiqué à l'APS que parallèlement à la réception de quotas de nouveaux logements au niveau du pôle urbain "Ahmed Zabana" de Misserghine de 20.000 logements, extensibles à 50.000 unités, dans les années à venir, "il est nécessaire de réaliser des dizaines d'équipements publics, lesquels sont en cours d'études au niveau du ministère des Finances", affirmant qu'il sera procédé à la distribution de 17.000 logements de type "location-vente" (AADL) jusqu'à juillet prochain.

Il est prévu le lancement en réalisation du siège de la sûreté urbaine et un CEM et ce, pour améliorer les conditions de scolarisation des élèves et en leur évitant le déplacement vers d'autres établissements, sachant que ces deux projets seront entamés au mois de mars prochain, après achèvement des procédures administratives relatives à l'octroi des marchés, a-t-il ajouté, en faisant observer que les délais de réalisation varient entre 10 et 12 mois au maximum.

Il sera procédé, durant la semaine en cours, à la réalisation de trois (3) établissements éducatifs dont deux lycées, d'une capacité chacune d'environ 1.000 places pédagogiques, une polyclinique dotée de différents services, à l'instar d'une unité pour les urgences, un service de radiologie, et autres à savoir les laboratoires et les services de pédiatrie et de maternité. Pour rappel, le nouveau pôle urbain "Ahmed Zabana" dispose actuellement de 4 groupements scolaires dont 3 sont opérationnels et un autre fin prêt, a-t-on indiqué.

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MILA

## Vers l'ouverture d'un master en géorisques

Le Centre universitaire "Abdelhafid Boussouf" de Mila a accueilli mercredi un ultime débat sur le projet d'ouverture d'un master dans la spécialité de géorisques en vue de proposer cette nouvelle formation aux étudiants à partir de la rentrée universitaire 2021/2022. La séance de débat sur ce projet a regroupé des enseignants spécialisés des Universités "Houari Boumediène" des sciences et de la technologie de Bab Ezzouar (Alger), "Mohamed Sedik Benyahia" de Jijel et du Centre universitaire de Mila... Ils composent le comité d'experts travaillant sur la proposition d'ouverture de cette formation depuis octobre 2020, juste après l'atelier tenu au centre universitaire de Mila

sur le thème "Impact du séisme du 7 août 2020 sur les glissements de terrain". La rencontre est un des outputs de l'atelier scientifique d'octobre passé en vue d'ouvrir à Mila une formation universitaire sur les risques géologiques tout en encourageant la coopération avec les autres universités et les échanges d'étudiants, d'enseignants et d'expériences, a affirmé à l'occasion Amirouch Bouchelaghem, directeur du Centre universitaire de Mila. L'universitaire a considéré que l'ouverture d'un master en géorisques avec l'accompagnement des deux universités "Houari Boumediène" et "Mohamed Sedik Benyahia", fera du Centre universitaire de Mila "une pépinière de compétences dans le domaine

des risques géologiques, qui n'est pas enseigné dans les autres universités". La rencontre, a-t-il ajouté, permettra d'apporter les ultimes retouches au projet de cette formation avant sa présentation à la conférence régionale des universités de l'Est et au ministère de tutelle pour adoption, puis d'ouvrir les inscriptions à l'échelle nationale à compter de la prochaine rentrée universitaire avec la possibilité d'ouvrir, dans une autre phase, les inscriptions à l'échelle internationale dans le cadre des conventions signées avec les universités étrangères. De son côté, Riadh Benzaid, vice-recteur de l'université de Jijel, a noté que l'objectif est de tirer avantage des expériences des univer-

sités à leur tête l'Université "Houari Boumediène" de sorte à garantir la formation de compétences scientifiques dans la spécialité des géorisques. Le comité d'experts présidé par l'enseignant Mekhlouf Bouteba de l'Université "Houari Boumediène" déterminera les spécialités concernées par cette formation et les établissements non-universitaires avec lesquels il est possible de coopérer, dont l'organisme de contrôle technique de la construction. Aussi, il discutera d'autres aspects du projet avant sa présentation pour adoption aux instances concernées puis son intégration à la nomenclature des formations spécialisées de l'année prochaine, a-t-on indiqué.



JOUEUR FRANCO ALGÉRIEN DU NAPLES SC

# Karim Zedadka dans le viseur de Belmadi



**K**arim Zedadka, joueur franco algérien du Naples SC, équipe de la Série A italienne, pourrait rejoindre l'équipe dirigée par Djamel Belmadi dès le prochain stage du mois de mars. C'est, en effet, ce qu'ont laissé entendre les médias sportifs italiens. Ainsi, selon les mêmes sources, le joueur franco- algérien, âgé tout juste de 20 ans, pourrait renforcer les rangs des Verts dès la pro-

chaine mise au vert qui débutera dans quelques jours. Et ce en prévision des deux derniers matchs qualificatifs à la CAN 2022, et qui mettront aux prises les coéquipiers de Riyad Mahrez aux équipes de la Zambie et du Botswana. Notons que ce joueur franco algérien avait récemment exprimé son ardent désir de porter le maillot des Verts. Il est à souligner également qu'il n'a jamais porté les couleurs des Bleus au-

paravant. Ce qui devrait faciliter son intégration. Par ailleurs, il y a lieu de signaler que ce même joueur commence à glaner des points au sein de son club actuel. Son coach, Gennaro Gattuso, devrait l'aligner d'entrée en Europa Ligue face au Fc Grenade. Et ce pour cause de défection à cause de l'infection au Coronavirus de plusieurs joueurs évoluant dans le même poste que lui, à savoir le milieu de terrain.

ALLEMAGNE

**Wolfsburg gagne et se rapproche de la deuxième place**

Wolfsburg s'est provisoirement installé seul vendredi à la troisième place de la Bundesliga avec une victoire 3-0 chez le promu Bielefeld, notamment grâce à un doublé de Renato Steffen, en match avancé de la 22e journée. Le Suisse de 29 ans a ouvert le score pour les Loups de Wolfsburg à la 29e minute, reprenant parfaitement un centre venu de la droite. Il a doublé sa mise juste au retour des vestiaires, en mettant au fond un ballon relâché par le gardien de Bielefeld (2-0, 47e).

Maximilian Arnold, le métronome du milieu de terrain de Wolfsburg, a ensuite marqué un but superbe d'un tir puissant d'une vingtaine de mètres parfaitement placé en hauteur (3-0, 54e). Wolfsburg, seule équipe avec le Bayern et Francfort à n'avoir subi que deux défaites cette saison, est invaincu depuis huit rencontres (cinq victoires, trois nuls) et lutte au coude à coude avec l'Eintracht Francfort pour la troisième place.

Grâce à cette victoire, l'équipe de Volkswagen est troisième à sept points du Bayern et à deux points de Leipzig.

R.S.

FOOT

**Le Français Tolisso gravement blessé, devrait manquer l'Euro**

L'international français du Bayern Munich Corentin Tolisso a été opéré vendredi d'une grave déchirure d'un tendon musculaire d'une cuisse qui devrait le priver de l'Euro, son entraîneur Hansi Flick évoquant vendredi "une longue absence".

"C'est une grave blessure musculaire, une déchirure d'un tendon. Sur un tir (à l'entraînement), il a ressenti une douleur intense, il n'y avait eu aucun signe avant-coureur", a précisé le coach du Bayern.

Selon des médias allemands, le milieu de terrain de 26 ans pourrait être absent jusqu'à six mois et serait donc contraint de déclarer forfait pour l'Euro-2020, reprogrammé du 11 juin au 11 juillet 2021 en raison du Covid-19.

"J'ai parlé avec lui ce matin (vendredi). Il a déjà été opéré, mais nous ne connaissons pas encore les résultats", a précisé Flick lors de sa conférence de presse à la veille du match de Bundesliga à Francfort.

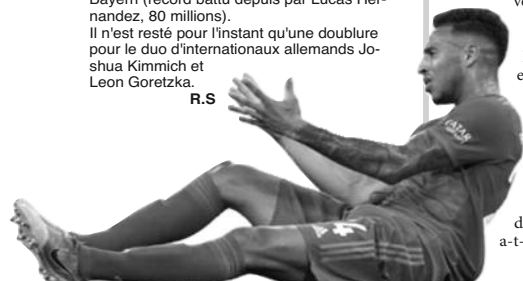
Tolisso avait toujours été un deuxième choix cette saison pour Hansi Flick, qui ne l'a titularisé que sept fois en 22 journées de Bundesliga.

Le champion du monde 2018 a beaucoup été freiné par les blessures ces trois dernières années. En 2018-2019, il a manqué une grande partie de la saison, de septembre à mars, à cause d'une rupture des ligaments croisés.

La saison dernière, il a été absent deux mois et demi, d'avril à juin (alors que le championnat avait repris après l'interruption due au Covid-19), en raison d'une opération à une cheville. Et cette saison, l'ancien Lyonnais avait déjà raté six matches pour deux blessures musculaires différentes. En partie sans doute à cause de ces blessures, Tolisso ne s'est jamais vraiment imposé au Bayern depuis son arrivée en 2017 en provenance de Lyon, pour 41,5 millions d'euros, ce qui avait fait de lui à l'époque le joueur le plus cher jamais acheté par le Bayern (record battu depuis par Lucas Hernandez, 80 millions).

Il n'est resté pour l'instant qu'une doublure pour le duo d'internationaux allemands Joshua Kimmich et Leon Goretzka.

R.S.



**FOOT / PRÉSIDENCE DE LA CAF  
L'Ivoirien Anouma veut réformer une "Confédération malade"**

L'Ivoirien Jacques Anouma, candidat à la présidence de la Confédération africaine de football (CAF) lors de l'élection prévue le 12 mars prochain, a annoncé vendredi à Abidjan vouloir "réformer la gouvernance et la gestion" d'une "Confédération malade".



"Nous ferons en sorte que toutes les décisions soient marquées du sceau de l'éthique et de l'équité", a déclaré Anouma, lors de sa première grande conférence de presse depuis l'annonce de sa candidature à la présidence de la CAF. Outre la réforme, l'ancien président de la Fédération ivoirienne de football (FIF) a aussi décliné son programme axé sur

trois points : renforcement des capacités des acteurs locaux, rétablissement des équilibres financiers et valorisation des compétences internes à travers la détection de nouveaux talents.

"Je veux m'atteler à un véritable programme de restauration de la CAF : son administration, ses ambitions, avec à sa tête un comité exécutif soudé. Pour cela, la modernité, la responsa-

bilité et la transparence seront les valeurs au cœur de mon action", a-t-il affirmé.

Jacques Anouma est en lice avec trois autres candidats pour succéder au Malgache Ahmad Ahmad, suspendu cinq ans par la FIFA en novembre pour détournements de fonds : Patrice Motsepe (Afrique du Sud), Augustin Senghor (Sénégal) et Ahmed Yahya (Mauritanie). L'ancien membre du comité

exécutif de la FIFA a évoqué la possibilité de trouver un accord avec Augustin Senghor pour soutenir celui des deux hommes qui sera le mieux placé après le premier tour de scrutin.

"Nous sommes en négociation. J'étais le premier à faire le pas. J'irai au Sénégal pour le rencontrer à nouveau", a-t-il indiqué.

R.S.

MONDIAL-2022 AU QATAR

**L'association anticorruption Anticor se porte partie civile**

L'association anticorruption Anticor s'est constituée partie civile dans l'enquête portant sur les conditions d'attribution de la Coupe du monde de football 2022 au Qatar et qui s'intéresse au rôle qu'aurait pu jouer Michel Platini, a-t-elle indiqué vendredi. "Anticor est intervenue dans ce dossier emblématique et souhaite indiquer ainsi qu'il est urgent de moraliser le secteur sportif où les enjeux financiers sont colossaux", a souligné Elise Van Beneden, présidente d'Anticor, association créée en 2002 et qui compte 5.100 adhérents.

"Anticor a d'ailleurs créé une commission dédiée à l'étude de la corruption dans le sport", a-t-elle ajouté, un secteur parti-

culièrement investi par la justice française depuis l'affaire de dopage dans l'athlétisme russe en 2015.

Dans le dossier Qatar, le parquet national financier, qui enquêtait depuis 2016, a ouvert fin 2019 une information judiciaire pour "corruption active et passive", "recel" et "blanchiment". Les enquêteurs s'intéressent à un déjeuneur organisé à l'Élysée, le 23 novembre 2010, réunissant le président de la République de l'époque, Nicolas Sarkozy, Michel Platini, le prince héritier du Qatar Tamim ben Hamad al Thani - devenu émir en juin 2013 - et Hamad ben Jasssem al Thani, alors premier ministre qatari. Ce repas s'était déroulé neuf jours avant que le pays du golfe ne soit désigné pour accueillir la Coupe du monde de football.

R.S.

LIGUE EUROPA

**Ibrahimovic victime d'insultes racistes à Belgrade**

L'attaquant international suédois d'origine bosnienne Zlatan Ibrahimovic a fait l'objet d'insultes à caractère raciste, jeudi à Belgrade, lors du match des 16es de finale aller de la Ligue Europa qui opposait son équipe du Milan AC à l'Etoile rouge. Sur des images diffusées par la chaîne N1 vendredi montrant le joueur assis dans les tribunes du stade du club belgradois, on entend la voix d'un homme insultant à plusieurs reprises Ibrahimovic, le qualifiant notamment de "Balija (nom péjoratif donné aux Musulmans de Bosnie par les nationalistes serbes, ndr) puant". "L'Etoile rouge condamne le plus vigoureusement les insultes adressées à Zlatan Ibrahimovic (...) l'Etoile rouge s'excuse pour ce que Ibrahimovic a vécu dans notre maison", a indiqué le club serbe dans un communiqué. L'Etoile rouge va coopérer avec les autorités pour découvrir l'individu responsable de cet incident et insister pour qu'il soit sanctionné de manière adéquate, a ajouté le club. La rencontre était en principe disputée à huis clos en raison des mesures en vigueur contre l'épidémie de coronavirus. Toutefois, les loges du stade, situées tout en haut de la tribune ouest, soit quelques centaines de sièges, étaient pleines de monde. Ces places ne sont pas mises en vente et sont d'habitude réservées aux invités du club et à la presse.

R.S.

14E JOURNÉE DE LIGUE 1

# Le MCO sur le podium, l'USMA en chute libre

Le MC Oran s'est emparé seul de la troisième marche du podium, en ramenant une précieuse victoire de son déplacement chez le CS Constantine (3-1), vendredi lors de la 14e journée de Ligue 1 qui a vu l'USM Alger concéder une deuxième défaite consécutive, en s'inclinant (1-0) chez l'US Biskra.



C'est cependant l'exploit du MCO qui a le plus fait sensation de la 14e journée, car ayant permis aux gars d'"El Hamri" de porter leur capital à 24 points et de réaliser au passage la plus belle remontée en tête du classement général. Un succès assuré par Zoubir Motrani (4'), Boualem Mesmoudi (32') et Mohamed Bachir Belloumi (77'), au moment où Abdelhakim Amokrane avait réduit momentanément l'écart à la 72e pour le "Sanafir" qui restent scotchés à la 14e place, avec seulement treize unités au compteur. De son côté, l'USM Alger, qui s'est présentée à Biskra avec l'intention de se racheter de sa précédente défaite à domicile contre l'AS

Aïn M'lila, a essuyé un nouveau revers, en s'inclinant sur un but de Hamza Salem à la 51e.

Un résultat qui arrange parfaitement les affaires des gars des "Ziban", désormais ex-aequo avec le CSC à la 14e place avec 13 points pour chaque club, alors que les "Rouge et Noir" restent figés dans leur neuvième place avec 18 unités au compteur. Enfin, dans le bas du tableau, le duel des mal-classés NA Hussein Dey - USM Bel-Abbès s'est terminé sans vainqueur puisque les deux antagonistes se sont séparés sur un score de parité (1-1). Les choses avaient pourtant bien démarré pour les locaux qui ont réussi à débloquer une

situation dès la 13e minute grâce à un penalty de Rachid Nadji. Mais à force d'insister, les visiteurs ont eux aussi réussi à obtenir un penalty à la 70e, transformé par l'attaquant Ali Haroun (1-1). Pour ce qui est des quatre matchs restants, ils ont été reportés à une date ultérieure, en raison de la participation de l'ESS, du CRB, du MCA et de la JSK aux différentes joutes continentales. Le MC Alger et le CR Belouizdad doivent se déplacer respectivement chez la JSM Skikda et le NC Magra, alors que l'ES Sétif et la JS Kabylie sont appelées à recevoir respectivement l'AS Aïn M'lila et le RC Relizane.

R S

## FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE KEMPO

### Hicham Ouhlma réélu président pour un second mandat

Le président de la Fédération algérienne de kempo (AKF), Hicham Ouhlma, a été élu pour un second mandat consécutif à la tête de l'instance, à l'issue de l'Assemblée générale électorale (AGE) pour le mandat olympique 2021-2024 organisée vendredi à Alger. Hicham Ouhlma, seul candidat à sa propre succession, a raflé la totalité des 20 voix des 20 membres de l'AG autorisés à voter.

"C'est une lourde tâche qui nous attend, surtout que l'AKF est une jeune fédération et la discipline a encore besoin d'efforts et de persévérance pour sa promotion à travers tout le territoire national, en dépit de son lancement en 1976", a déclaré le président de l'instance. Et d'ajouter: "La mission qui m'attend lors de ce mandat olympique consiste à poursuivre la promotion de cet art martial, comme je l'avais

tracé lors de mon premier mandat, avec l'aide des membres du bureau exécutif, tout en poursuivant la création des ligues de wilaya, sachant que seules cinq ligues sont opérationnelles jusque-là". Le président de l'AKF estime que "le nombre de ligues est encore insuffisant, alors que cette discipline est pratiquée à travers 35 wilayas". L'instance fédérale va s'atteler à préparer la sélection nationale au

prochain Championnat du monde prévu en octobre en Tunisie, précédé par les Jeux Mondiaux programmés au mois d'avril à Lisbonne (Portugal). Il y a lieu de souligner qu'Ouhlma est le premier président de la fédération, après son élection en mai 2018, date coïncidant avec la création de l'AKF, pour le reste du mandat olympique 2017-2020.

R S

## ELECTIONS - CAF

### Trois candidats sont pour le maintien de la CAN chaque deux ans

Les trois candidats ouest-africains à la présidence de la Confédération africaine de football (CAF) sont pour le maintien de la périodicité actuelle de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) seniors qui se tient tous les deux ans. Après le Sénégalais Augustin Senghor, le Mauritanien Ahmed Yahya, l'Ivoirien Jacques Anouma a plaidé le statu quo, vendredi lors de la présentation de son programme. "Mon choix, c'est une Coupe d'Afrique des nations tous les deux ans", a indiqué le président Anouma, précisant toutefois que sa position n'est pas figée. La périodicité de la CAN, compétition phare

du football africain, revient souvent dans les débats notamment auprès des clubs européens employeurs des internationaux africains, principalement depuis l'intérêt porté au débat par le président de la Fifa, Gianni Infantino. S'exprimant lors d'un séminaire à Rabat (Maroc), en février 2020, le président Infantino avait émis le souhait de voir la CAN se jouer désormais tous les quatre ans et non plus tous les deux ans "pour la rendre plus commercialement viable et attrayante". Interrogé sur ses relations avec ses deux concurrents ouest-africains, le président Anouma a indiqué que les discussions se poursuivent

entre candidats pour une candidature unique. "Les négociations continuent avec les candidats de la sous-région. Elles ne seront pas faciles, je parle avec eux, j'ai parlé avec Senghor et Ahmed (Yahya) qui m'a d'ailleurs invité à la finale du tournoi U20 et ça me va droit au cœur", a dit l'ancien président de la Fifa. Outre ces trois candidats, Ahmad Ahmad, candidat à sa propre succession, et le président des Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Patrice Motsepe, aspirent également à diriger la CAF. L'élection à la présidence de la CAF aura lieu le 12 mars à Rabat (Maroc).

R S

## Brèves

### CONFÉDÉRATION AFRICAINE DE FOOTBALL

#### Trio arbitral marocain pour MCA-EST

La Confédération africaine de football (CAF) a désigné l'arbitre marocain Redouane Jyied pour diriger le match MC Alger - ES Tunis, mardi prochain au stade du 5-Juillet à Alger (20h00), pour le compte de la 2e journée de la Ligue des champions (groupe D). L'arbitre central Jyied sera assisté de ses compatriotes Lahcen Azka et Mustapha Akerkad, selon l'instance continentale. Le 4e arbitre étant Karim Sabri. Lors de la 1re journée, le MC Alger et le Zamalek d'Egypte ont fait match nul (0-0) au Caire, alors que l'ES Tunis s'est imposée à domicile devant Teungueth du Sénégal (2-1).

R.S

### COMMISSION D'ARBITRAGE DE LA CAF

#### Un trio tunisien pour JSK-Stade malien

La Commission d'arbitrage de la Confédération africaine de football (CAF) a remplacé le trio guinéen, qui devait officier aujourd'hui le match retour des 16es de finale bis de la Coupe de la Confédération entre la JS Kabylie et le Stade malien, par un trio tunisien conduit par le referee principal, Selmi Sadok.

Ce dernier sera assisté de ses compatriotes Khalil Hassani et Youssef Jemmy, au moment où un autre Tunisien, Amir Loucif, a été désigné comme quatrième arbitre, a indiqué vendredi le représentant algérien. Initialement, la Commission d'arbitrage de la CAF avait désigné un trio arbitral guinéen, composé d'Ahmed Sekou Touré comme directeur principal avec la collaboration de ses compatriotes Sidiki Sidibé et Mamady Tere comme premier et deuxième assistants et Ousmane Jacob Camara (Guinée) comme quatrième arbitre. Mais ce staff n'a pu faire le déplacement à Tizi-Ouzou. Le match est prévu aujourd'hui (16h00) au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou et le vainqueur se qualifiera pour la phase de poules de la Coupe de la Confédération. Au match aller, disputé le 14 février à Bamako, la JSK s'était inclinée sur le score de deux buts à un.

R.S

## CAF CL

### Le CRB veut jouer son match à Oum Dourman

Le CR Belouizdad, qui a vu la CAF accepter le fait que son match face au Mamelodi Sundowns d'Afrique du Sud ne soit pas joué en Algérie à cause du variant sud africain du Covid 19, propose à son adversaire de jouer au Soudan.

En effet la direction du CRB, qui doit trouver une solution de rechange d'ici une semaine pour disputer son match de Champions League à Oum Dourman au Soudan même si les Rouges sont toujours en attente d'une réponse des autorités soudanaises. Le CRB n'est pas le seul dans ce cas, puisque par exemple l'Etoile du Sahel fait aussi face au refus des autorités tunisiennes de recevoir un club de l'Eswatini (ex Swaziland), pays situé à l'intérieur de l'Afrique du Sud.

R.S

MALI

**Elections "dans les délais" et dialogue avec les jihadistes au programme**

Le Premier ministre malien Moctar Ouane a assuré vendredi, en dévoilant son "plan d'action", que le gouvernement de transition qu'il dirige organiserait bien des élections l'an prochain et a réitéré sa volonté de dialoguer avec les groupes terroristes malgré les réticences de Paris.

"Tous les moyens seront mis en œuvre pour organiser, dans les délais convenus, des élections libres et transparentes", a affirmé le Premier ministre en présentant son programme devant le Conseil national de la Transition (CNT) qui fait office de Parlement.

Sous la pression internationale, les militaires qui ont reversé le 18 août 2020 le président Ibrahim Boubacar Keïta ont mis en place des organes de transition (présidence, Premier ministre et gouvernement, organe législatif) et se sont engagés à rendre sous 18 mois, soit début 2022, le pouvoir à des dirigeants civils élus. Mais l'emprise que les militaires exercent sur cette transition, ainsi que l'ampleur de la tâche, ont suscité des interrogations sur le respect de cette échéance.

La première priorité du gouvernement reste toutefois le "renforcement de la sécurité", qui passera notamment par une "relecture" de l'accord de paix de 2015 entre le gouvernement et les rebelles indépendantistes du Nord du pays, a dit le Premier ministre.

RDC

**Trois morts dans des combats à Kisangani**

Deux soldats et un milicien ont été tués vendredi dans des affrontements entre l'armée congolaise et une milice à Kisangani, importante ville du Nord-Est de la République démocratique du Congo (RDC), indique une source officielle. Les combats ont éclaté près du cabinet du gouverneur de la province de Tshopo, lorsque des éléments de la milice Simba "en connivence avec les membres d'un groupe mystico-religieux" ont tiré sur des militaires de l'armée congolaise venus les désarmer et les arrêter. "Le bilan provisoire de ces échauffourées fait état de trois morts, dont deux éléments des Forces armées de la République et un du côté des assaillants, et de trois blessés dont deux dans les rangs de l'armée et un du côté des assaillants", a écrit dans un communiqué, le ministre provincial de l'Intérieur de Tshopo, Dany Mongo. Le chef des assaillants, Guy Lumumba - qui se présente comme fils du premier Premier ministre congolais Patrice-Emery Lumumba - et "dix-sept (miliciens présumés) ont été capturés avec leurs dépendants, dont neuf femmes et dix enfants", ajoute le communiqué, même si "quelques assaillants sont en cavale".

**BARRAGE ÉTHIOPIEN CONTROVERSÉ  
Washington met fin au blocage de l'aide à Addis-Abeba**



Les Etats-Unis ont dit vendredi lever la suspension de l'aide destinée à l'Éthiopie décidée par l'administration Trump du fait du controversé super-barrage construit par Addis-Abeba, et ont appelé de leurs vœux à une solution diplo-

matique impliquant l'Égypte et le Soudan. L'administration de Donald Trump avait annoncé en septembre suspendre 272 millions de dollars d'aide destinée à l'Éthiopie, accusée d'intransigeance alors que les pourparlers sur le grand

barrage éthiopien de la Renaissance (GERD) sous l'égide de Washington avaient échoué. L'administration de Joe Biden réexamine sa position sur le projet, considéré par l'Égypte et le Soudan comme une menace existentielle, mais a indiqué ne plus y

conditionner son aide publique. "Les Etats-Unis ont décidé de cesser d'associer la suspension de certaines aides à l'Éthiopie à la position américaine sur le grand barrage éthiopien de la Renaissance", a indiqué le porte-parole du département d'Etat Ned Price.

LIBYE

**Le fondateur de Blackwater a violé l'embargo sur les armes**

Erik Prince, fondateur de la société de sécurité privée Blackwater et farouche partisan de l'ancien président américain Donald Trump, a violé un embargo de l'ONU sur les armes en Libye, selon un rapport confidentiel révélé vendredi dans la presse. Les quotidiens New York Times et Washington Post ont eu accès à ce rapport de 121 pages compilé par des enquêteurs de l'ONU pour le Conseil de Sécurité. Selon lui, Erik Prince a envoyé des mercenaires étrangers et des armes à Khalifa Haftar alors qu'il tentait de faire chuter le gouvernement libyen soutenu par la communauté internationale en 2019. Cette opération, d'un montant de 80 millions de dollars, prévoyait la formation d'un commando pour traquer et tuer de hauts responsables libyens, dont certains potentiellement détenteurs de passeports européens, rapporte le New York Times. Erik Prince, qui est aussi le frère de l'ancienne



ministre de l'Éducation Betsy DeVos, est le fondateur de la société de sécurité privée Blackwater, dont quatre ex-agents reconnus coupables du meurtre de 14 civils irakiens en 2007 à Baghdad, ont été graciés par Donald Trump en décembre 2020.

Les accusations du rapport pourraient conduire à des sanctions à l'encontre de M. Prince, dont une interdiction de voyager, selon le Times.

SOMALIE

**Echanges de tirs en marge d'une marche de l'opposition**

Des échanges de tirs ont éclaté vendredi en marge d'une manifestation de l'opposition dans la capitale somalienne Mogadiscio, placée sous haute surveillance par les forces de sécurité, une nouvelle étape franchie dans la profonde crise politique en cours. La Somalie devait tenir des élections avant le 8 février, date de la fin du mandat du président Mohamed Abdullahi Mohamed, dit "Farmajo", mais le pays n'est pas parvenu à organiser ce scrutin en raison de dissensions politiques.

L'ONU a appelé "au calme et à la retenue" dans ce fragile pays de la Corne de l'Afrique, dont le gouvernement avait promis de réformer le très complexe système électoral et de donner, pour la première fois depuis 1969, une voix à chaque électeur.

Une coalition de candidats de l'opposition juge depuis le 8 février le président illégitime et a appelé à partir de vendredi à des manifestations pour réclamer sa démission.

Vendredi matin, un petit groupe de manifestants commençant à marcher sur la route menant à l'aéroport lorsque les tirs ont éclaté.

LIBAN (EXPLOSION À BEYROUTH)

**Un nouveau juge nommé pour l'enquête**

Le Liban a nommé vendredi un nouveau juge pour mener l'enquête sur l'explosion dévastatrice au port de Beyrouth il y a plus de six mois, a indiqué une source judiciaire au lendemain de la récusation de son prédécesseur.

"Le Haut conseil judiciaire a accepté la proposition de la ministre démissionnaire de la Justice Mary-Claude Najm de nommer le juge

Tareq Bitar pour mener l'enquête dans l'affaire de l'explosion au port", a-t-elle précisé.

"Le conseil a convoqué et informé le juge Bitar de la décision de le nommer, et il a accepté". M. Bitar devient le deuxième juge à prendre en charge l'enquête sur le drame du 4 août qui a fait plus de 200 morts et 6.500 blessés, et détruit des quartiers de la capitale libanaise. Jeudi, la cour de cassation libanaise a récusé le

juge Fadi Sawan de l'enquête, après une plainte de deux anciens ministres qui avaient été accusés de "négligence et d'avoir causé des centaines de décès".

Des militants ont fustigé cette récusation, la qualifiant de "parodie de justice" qui vient illustrer les ingérences et les pressions d'une classe politique honnie et qui risque de faire repartir l'enquête à zéro.

BIRMANIE

# Au moins deux morts lors d'une manifestation anti-junte

Au moins deux personnes ont été tuées et une trentaine d'autres ont été blessées, hier, à Mandalay, dans le centre de la Birmanie, lorsque des policiers ont tiré à balles réelles sur des manifestants mobilisés contre le coup d'État militaire du 1er février.



Au moins deux manifestants ont été tués et une trentaine blessée hier à Mandalay, dans le centre de la Birmanie, lorsque des policiers ont tiré à balles réelles sur des manifestants qui protestaient contre la junte et le putsch du 1er février, a indiqué une équipe médicale à l'AFP.

Deux personnes sont mortes, dont un mineur qui a reçu une balle dans la tête, ont-ils indiqué, ajoutant que "la moitié des victimes ont été visées par des tirs à balles réelles". Plusieurs centaines de policiers sont intervenus sur un chantier naval de la deuxième ville du pays, faisant craindre des arrestations d'employés mobilisés contre le coup d'État. Des manifestants ont alors tapé sur des casseroles pour tenter d'empêcher les interpellations mais la police a tiré.

Plus tôt dans la matinée, plusieurs milliers de manifestants pro-démocratie s'étaient rassemblés à Rangoun, la capitale économique du pays, pour rendre hommage à Mya Thwate Thwate Khaing. Cette jeune femme de 20 ans décédée la veille après avoir reçu une balle dans la tête, le 9 février, lors d'une manifestation à Napyidaw, la capitale administrative de la Birmanie, violemment réprimée par les forces de l'ordre.

Les manifestants, qui comportent dans leurs rangs des représentants des nombreuses minorités ethniques en costume traditionnel, réclament le retour du gouvernement civil, la libération des détenus et l'abolition de la Constitution très favorable aux militaires. Près de la célèbre pagode Shwedagon, dans le centre-ville, une couronne mortuaire a été dé-

posée en hommage à Mya Thwate Thwate Khaing, première victime de la répression des généraux. "La balle qui l'a transpercée a touché toutes nos têtes", a déclaré un contestataire. "Tu es notre martyr", a écrit un autre, en déposant une rose blanche au pied de son portrait. La jeune fille a été ciblée à la tête par un tir à balles réelles, selon des médecins. Les autorités affirment, elles, que seuls des projectiles en caoutchouc ont été utilisés ce jour-là par les forces de l'ordre. Un service funéraire doit avoir lieu aujourd'hui. Près de trois semaines après le putsch du 1er février qui a renversé le gouvernement civil d'Aung San Suu Kyi et mis fin à une fragile transition démocratique de 10 ans, le concert de protestations internationales et l'annonce de nouvelles sanctions n'infléchissent pas les généraux.

Les connexions internet ont été quasiment coupées pour la sixième nuit consécutive, avant d'être restaurées dans la matinée. L'encyclopédie en ligne Wikipédia a, elle, été bloquée dans toutes les langues.

**DES CENTAINES D'ARRESTATIONS**

Les interpellations se poursuivent avec près de 550 personnes arrêtées en moins de trois semaines (responsables politiques, fonctionnaires grévistes, moines, activistes...), d'après une ONG d'assistance aux prisonniers politiques. Seule une quarantaine ont été relâchées.

Les manifestations, qui ont rassemblé ces deux dernières semaines des centaines de milliers de Birmans à travers tout le pays, sont largement

pacifiques mais les forces de l'ordre n'ont pas hésité à recourir aux canons à eau, ainsi qu'à des tirs de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc.

À Myitkyina, dans le nord, de petits groupes de contestataires ont été dispersés, vendredi, par la police et des militaires armés de matraques, selon des vidéos en ligne et des témoignages. Une enseignante, qui était sur place et se cache désormais par crainte d'être arrêtée, a déclaré à l'AFP avoir assisté à des dizaines d'interpellations.

La junte a, pour sa part, fait état du décès, en début de semaine, d'un policier. La peur des représailles est très forte en Birmanie où les deux derniers soulèvements populaires de 1988 et 2007 ont été réprimés dans le sang par l'armée.

Malgré cela, parallèlement aux rassemblements, les appels à la désobéissance civile se poursuivent avec des médecins, enseignants, contrôleurs aériens et cheminots toujours en grève. À Monywa (centre), un soldat a fait le salut à trois doigts, en geste de résistance, avant de rejoindre une manifestation, d'après des images diffusées sur les réseaux sociaux. Des hommes l'ont fait boire et il a participé au rassemblement sous l'emprise de la boisson, a assuré le journal Global New Light Of Myanmar, qui appartient à l'État, ajoutant que le militaire allait être poursuivi. Des cuisiniers de Mandalay (centre) ont aussi répondu à leur manière aux appels, en gravant le visage d'Aung San Suu Kyi sur des pastèques décoratives.

R.I

RUSSIE

## La justice rejette l'appel de l'opposant Alexeï Navalny

Le militant anti-corruption, Alexeï Navalny, reste en prison. La justice russe a confirmé, hier, en appel, sa condamnation pour violation d'un contrôle judiciaire. Le principal critique du Kremlin doit comparaître dans l'après-midi (hier NDLR) devant un autre juge pour "diffamation". Il risque notamment une peine de trois ans en camp de travail forcé.

Selon un journaliste de l'AFP présente à l'audience, le juge d'un tribunal de Moscou, Dmitri Balachov, a toutefois légèrement réduit d'un mois et demi la condamnation du militant anti-corruption, qui devra finalement purger une peine de deux ans et demi de prison.

Cette audience a eu lieu alors que la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) a demandé cette semaine la libération du militant anti-corruption de 44 ans, arguant d'un risque pour la vie de cet opposant qui a survécu in extremis à un empoisonnement l'année dernière.

Cette décision a été immédiatement rejetée par Moscou, qui avait déjà balayé les appels en ce sens de l'Union européenne, malgré la menace de nouvelles sanctions. Revenu en Russie en janvier d'une convalescence après l'empoisonnement dont il accuse le Kremlin, Alexeï Navalny avait été arrêté dès son arrivée à l'aéroport et a écopé le 2 février de deux ans et huit mois d'emprisonnement.

Le tribunal a converti une peine de prison avec sursis pour fraude datant de 2014 en sentence ferme pour violation de son contrôle judiciaire. C'est l'appel de ce jugement qui a été examiné hier matin. Par ailleurs, hier après-midi, Alexeï Navalny comparaitra devant une autre juge dans un procès pour "diffamation" d'un vétéran de la Seconde Guerre mondiale.

Le parquet a requis dans ce dossier 950 000 roubles d'amende (10 600 euros environ) et réclame lui aussi que le sursis de l'opposant soit converti en prison ferme. Héritage de l'Union soviétique, la plupart des peines d'emprisonnement en Russie sont effectuées dans des camps pénitentiaires situés parfois loin de tout. Le travail des détenus, habituellement dans des ateliers de couture ou de fabrication de meubles, y est obligatoire.

R.I

PAYS-BAS

## Une loi votée en urgence garantit le maintien du couvre-feu

Le Parlement néerlandais a validé un projet de loi déposé en urgence par le gouvernement afin de maintenir le couvre-feu nocturne. Le tribunal de La Haye avait ordonné quelques jours auparavant la levée immédiate de cette mesure anti-Covid-19. Le Sénat néerlandais a approuvé le 19 février 2021 un projet de loi déposé en urgence par le gouverne-

ment pour permettre le maintien d'un couvre-feu nocturne aux Pays-Bas, destiné à lutter contre l'épidémie de Covid-19, mais invalidé par la justice trois jours plus tôt. L'adoption de ce texte par 45 voix contre 13, après un premier vote favorable de la Chambre des représentants la veille, garantit le maintien du couvre-feu malgré la décision défavorable du tribunal de La Haye rendue

le 16 février. Celui-ci avait jugé que le couvre-feu en vigueur de 21h à 4h30 manquait de fondement juridique, mais cette décision a fait l'objet d'un appel et une nouvelle décision est attendue le 26 février prochain. En attendant, le gouvernement de Mark Rutte s'est hâté de faire voter une loi par le Parlement. Pilier de la stratégie gouvernementale contre l'épidémie, ce couvre-feu

a été vivement contesté, ses détracteurs y voyant une atteinte inutile aux libertés, au point de déclencher des émeutes après son instauration le 23 janvier. La polémique est d'autant plus vive que les Pays-Bas sont actuellement en pleine campagne électorale, des élections législatives ayant lieu les 15 et 17 mars prochains.

R.I

WILAYA DE TIPAZA  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**

N° ...../2020

**NIF : 099842019001818**

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Tipaza lance un avis d'appel d'offres pour la:

Réalisation d'un Groupe scolaire type (D1) à Sidi Abdelkader à DAMOUS - TIPAZA -

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres avec exigence de capacités minimal et disposant d'un certificat de qualification et Classification professionnelle spécialité «Bâtiment» en activité principale catégorie trois (03) ou plus, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya de Tipaza. Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres est fixée quinze (15) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) Ou la presse jusqu'à 12H00 mn Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée le quinzième (15<sup>ème</sup>) jour à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) Ou la presse jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure jusqu'à 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées à la DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TIPAZA. CITE ADMINISTRATIVE TIPAZA. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°..... et l'objet de l'appel d'offres ».

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DES EQUIPEMENTS PUBLICS WILAYA DE TIPAZA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES. N° ...../2020  
Réalisation d'un Groupe scolaire type (D1) à Sidi Abdelkader à DAMOUS - TIPAZA -  
Soumission à ne pas ouvrir sauf par la commission d'ouverture et évaluation des offres

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

1 / : le dossier de candidature contient :

Une déclaration de candidature (rempli, cachetée et signée). - Une déclaration de probité (rempli, cachetée et signée)  
- Les statuts pour les sociétés - les documents relatif aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise -  
Registre de commerce électronique - Certificat de qualification et classification professionnelle (en cours de validité)  
spécialité «Bâtiment» en activité principale catégorie trois (03) et plus - Casier judiciaire - Attestation de mise à jour  
CNAS-CASNOS-CACOBATH - Extrait de rôles de l'année en cours (néant ou calendrier de paiement) - Carte  
d'identification fiscale - Références professionnelles (Attestations de bonne exécution) - moyens humains - moyens  
matériels - Capacités financières de l'entreprise, (justifiées par les bilans financiers des trois (03) dernières années  
(dument visés par les services des impôts) - Chiffre d'affaires des trois dernières années (dument visés par les services  
des impôts) - Attestation de dépôt des comptes sociaux pour le cas d'une SARL, EURL, SNC-SPA - Affiliation CNAS  
pour les moyens humains.

2 / : L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire (rempli, cachetée et signée).  
- Planning prévisionnel des travaux  
- Le cahier des charges (rempli, et signé) qui doit porter à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »  
- Mémoire technique doit être (rempli, cacheté et signé) selon les pièces présentées par l'entreprise.

3 / : L'offre financière contient :

- Lettre de soumission (rempli, cachetée et signée).  
- Bordereau des prix unitaires (rempli, cacheté et signé).  
- Le détail quantitatif et estimatif (rempli, cacheté et signé).  
- La décomposition du prix des articles à prix global et forfaitaire.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à (14h00 mn) au siège de la Direction des Equipements Publics de la Wilaya de TIPAZA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « (14h00 mn) »

N. B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité

LE DIRECTEUR

Espace  
réservé  
à la pub

NATURE

Les scientifiques ont peut-être découvert la cinquième force

Avec l'avènement d'une nouvelle particule mystérieuse, X17, les scientifiques pensent faire un pas de plus vers la découverte d'une cinquième force de la nature. Comment les objets interagissent-ils entre eux ? Quelles règles régissent les éléments de notre Univers, même à l'autre bout de l'espace ? Cette réalité reste pour nos cerveaux humains difficile à comprendre et à visualiser. Pour la simplifier, les scientifiques ont inventé la notion de "forces de la nature". Elle permet ainsi de décrire et de prédire tous les phénomènes qui nous entourent. Il en existe quatre fondamentales. Tout d'abord, la gravitation est responsable de l'attraction des corps. C'est elle qui nous permet de garder les pieds sur Terre, par exemple. L'électromagnétisme permet de lier les atomes entre eux pour former les molécules, la base de la matière. Enfin, les interactions nucléaires (interaction forte et interaction faible) assure la cohésion des noyaux des atomes. Mais il existe toujours des lacunes dans ce modèle standard. Certaines manifestations ne peuvent toujours pas être expliquées physiquement. Ces quatre interactions élémentaires ne suffisent plus. De nombreuses affirmations, pour le moment sans fondement, ont été donc avancées concernant l'existence d'une cinquième force. Mais la chasse à la matière noire, cette substance théorique invisible supposée représenter environ 80 % de la masse de l'Univers, reste notamment infructueuse.

Une découverte loin du modèle standard

Les scientifiques de l'Institut de recherche nucléaire Atomki (Hongrie) pensent avoir trouvé de nouvelles preuves, plus solides. En 2015, ils avaient déjà signalé des résultats surprenants. Ils étudiaient alors la lumière émise lors de la désintégration d'un atome instable, le béryllium-8. Les études autour de cet élément chimique visent à comprendre comment la fusion nucléaire dans les étoiles forme de nouveaux éléments. Ils étaient alors à la recherche de potentiels "photons sombres", proposés comme étant le principal support de la matière noire. Mais ce n'est pas ce qu'ils ont trouvé.

Ils ont constaté que cette désintégration du béryllium-8 ne produisait pas les émissions lumineuses attendues. Le modèle standard veut que lorsque que l'atome se désintègre, les couples d'électrons et leurs opposés, les positrons — deux des composants de l'atome qui se séparent lorsque celui se détruit — diminuent. Au lieu de cela, ils ont observé qu'ils s'éloignaient l'un de l'autre dans un angle particulier, tout et en se multipliant — formant ainsi une petite "secousse".

Le boson X17

Et si plusieurs experts se montraient à l'époque sceptiques quant à ce phénomène, cela ne semble pas être un hasard : les nouvelles recherches de 2019 ont fait état de la même observation, avec cette fois-ci un isotope de l'hélium, aux caractéristiques similaires à celles du béryllium-8. Les résultats sont mis à disposition dans un article, en attendant leur acceptation dans une revue. Qu'est-ce que cela signifie donc ? Les chercheurs pensent que dès l'instant où l'atome se désintègre, l'excès d'énergie entre ses parties crée brièvement une nouvelle particule inconnue. Elle se détruirait ensuite presque immédiatement, en formant un couple d'électrons et de positons. Elle a été nommée X17, car sa masse serait d'environ 17 Mev, soit 34 fois celle d'une électron. Elle est finalement décrite comme un "boson X proto-phobe" — les bosons étant des particules pouvant porter des forces. L'action de X17 agirait sur des distances microscopiques, pas beaucoup plus grandes que celles du noyau d'un atome. Si de nouvelles recherches finissent par valider l'existence de la particule, les physiciens devront réévaluer l'ensemble des interactions entre les quatre forces fondamentales, afin de laisser la place à une cinquième. "Nous attendons d'autres résultats expérimentaux indépendants pour la particule X17 dans les années à venir", conclut l'équipe de recherche.

ASTRONOMIE

Et si l'Univers n'avait pas la forme que l'on pense ?

Elle remet totalement en question les théories cosmologiques actuelles. Une étude publiée en novembre 2019 suggère que l'Univers serait de forme sphérique, et serait donc clos.



Alors que le débat vieux comme le monde — et qui semblait réglé — de la forme de la Terre a de nouveau la cote, il semblerait que celle de l'Univers soit elle aussi débattue. Mais contrairement à la planète bleue, observable depuis l'espace, il est difficile de discerner une architecture... quand on est à l'intérieur de celle-ci ! Des années de données d'observation et de modèles cosmologiques suggéraient que l'Univers était plat. Mais une nouvelle étude, publiée dans Nature Astronomy le 4 novembre, affirme finalement le contraire.

Observation d'une anomalie

Ces nouvelles recherches s'appuient sur les données apportées l'année dernière par le satellite Planck de l'Agence spatiale européenne (ESA). Les astronomes de l'Université de Manchester (Royaume-Uni) en ont déduit qu'en réalité, l'Univers serait courbé et fermé, à la manière d'une sphère qui se gonfle. Dans un modèle plat, un faisceau de photons lancé à travers le vide continuerait en ligne droite. Mais d'après cette nouvelle théorie, le faisceau reviendrait finalement à son point de départ.

Pour comprendre ce phénomène, les chercheurs expliquent : la clé de la courbure de l'univers réside dans la façon dont la gravité

joue sur le trajet de la lumière. C'est ce qu'Albert Einstein appelait les "lentilles gravitationnelles". Seulement, il ne s'agit pas là de la lumière blanche visible qui serait déviée, mais du fond diffus cosmologique (FDC) — le rayonnement électromagnétique existant entre les étoiles et les galaxies. Plus simplement, lorsque toutes les autres sources de lumière sont bloquées, l'espace "luit" faiblement. Cela est dû à ce rayonnement. Il résulte d'ailleurs de la période d'intense chaleur qu'a connu l'Univers, 380 000 ans après le Big Bang, et constitue sa plus ancienne lumière.

Or le satellite Planck a montré que le FDC est plus fortement polarisé par la gravité qu'il ne le devrait. Les scientifiques ont dénommé cette anomalie "A-lens". La théorie reste à démontrer, mais l'équipe de l'Université de Manchester estime que la forme de l'Univers pourrait en être une explication.

Des théories incompatibles

Alors que les chercheurs se réjouissent généralement des découvertes scientifiques, dans ce cas particulier, ils annoncent : c'est une mauvaise nouvelle. D'après eux, leurs conclusions sont synonymes d'une "crise cosmologique" qui appelle à "repenser radicalement le modèle de

concordance cosmologique actuel". Pourtant, les précédentes analyses des données de Planck avaient estimé les modèles actuels corrects, dont celui d'un Univers plat.

Un autre problème réside dans la constante de Hubble, c'est-à-dire la vitesse à laquelle l'Univers est en expansion. Pour le moment, il n'y a pas deux mesures de la constante qui concordent. Et s'il était effectivement courbé, cela ne ferait que rendre les prévisions d'autant plus difficiles. D'autres théories, comme par exemple l'étude de l'énergie noire — une force hypothétique qui accélérerait l'expansion — sont également incompatibles avec un modèle fermé. Au final, à l'exception de l'anomalie constatée par le satellite Planck, une grande partie des recherches semblent être en faveur d'un Univers plat, plutôt que d'un Univers courbé et fermé. Un autre texte de l'Université de Cornell (États-Unis) suggère quant à lui que les divergences entre les objectifs de l'appareil de l'ESA pourraient constituer une sorte de faille dans les données. "Des nouvelles mesures seront nécessaires pour clarifier si les discordances observées sont dues à une systématique non détectée, à de nouvelles propriétés physiques ou simplement à une fluctuation statistique", écrivent les chercheurs.

SELON UN CHASSEUR D'ALIENS

Un extraterrestre de 20 mètres de haut en Antarctique

L'existence ou non d'une vie extraterrestre est une question qui passionne toujours autant. Très souvent, des chasseurs d'aliens partagent leurs trouvailles, plus ou moins sensées.

Alors que la NASA vient d'envoyer le rover Perseverance sur Mars pour y chercher des traces de vie, des passionnés guettent la présence d'extraterrestres sur Terre. Certains s'intéressent à leur travail, d'autres se moquent d'eux. Il faut dire que certaines de leurs trouvailles sont intéressantes et perturbantes mais d'autres semblent vraiment grotesques. Pour le cas dont nous

allons vous parler, nous vous laisserons vous faire votre propre avis.

Un extraterrestre de 20 mètres

devant l'entrée d'une grotte Cette "preuve" d'une présence extraterrestre a été trouvée et partagée par Scott C. Waring qui gère le site UFO Sightings Daily. Ce passionné est reconnu dans le milieu des chasseurs d'aliens et est passé à de nombreuses reprises sur des chaînes de télévision américaines.

Il a partagé sa trouvaille sur son compte Instagram ainsi que sur plusieurs sites spécialisés. Il explique avoir découvert cette

"preuve" le 28 juillet 2020. Grâce à l'outil de mesure de Google Earth, il prétend que cette forme trouvée en Antarctique mesure 20 mètres de haut et se situe proche de l'entrée d'une grotte qui mesure 22 mètres de haut. Ce n'est pas la première fois que l'Antarctique est la cible de chasseurs d'aliens.

"Cela surprendrait beaucoup de gens"

Sur le site où il a partagé sa découverte, Scott explique que celle-ci peut paraître surprenante mais qu'il y aurait déjà eu des rapports faisant état de squelettes géants de créatures proches de

l'Homme.

"Un extraterrestre de 20 mètres de haut surprendrait beaucoup de gens, mais honnêtement, qu'est-ce que la taille a à voir avec l'intelligence? Rien, je pense. Des rapports d'extraterrestres de 4 à 5 mètres de haut sont sortis de Russie dans le passé et des squelettes géants de créatures ressemblant à des humains ont été retrouvés à plusieurs reprises."

Si certains assurent que c'est une forme de vie extraterrestre, beaucoup se veulent plus sceptiques et affirment qu'il s'agit d'un rocher ou une faille dans le sol. Et vous, que voyez-vous ?



# TÉLÉ

## W9 Scorpion

21h05



Gemma Franklin, membre du M16, sollicite l'aide des agents pour une affaire extrêmement urgente.

## C STAR Chicago Fire

21h05



Casey et Dawson craignent que la garde du petit Louie ne leur soit retirée.

## CANAL+ Paris-SG / Monaco

21h00



Troisièmes du classement, les Parisiens ne peuvent plus se permettre de perdre des points à domicile.

## M Zone interdite

21h05



Quand les médecins redonnent l'espoir : dans les coulisses d'opérations miracles.

# VISION



TF1

## Charlie et la chocolaterie

21h05



Charlie Bucket est le cadet d'une famille modeste. Comme tous les habitants de la ville, il est intrigué par l'entreprise de sucreries Wonka.

france.3

## Les carnets de Max Liebermann

21h05



A Vienne, en 1906. Une jeune femme, allongée sur un divan dans une longue robe blanche, est retrouvée morte chez elle.

arte

## There Will Be Blood

20h55



Daniel Plainview, ancien prospecteur, tente de faire fortune en installant des puits de pétrole en Californie.

## Beyoncé vient en aide aux sinistrés de la tempête au Texas



Alors que la vague de froid historique continue de bouleverser les habitudes des Texans et a déjà fait 38 morts aux Etats-Unis, Beyoncé a décidé de venir en aide à son état natal. La fondation de la star, BeyGOOD, a réuni ses forces avec la marque Adidas et une association caritative locale, Bread of Life, pour proposer une aide d'urgence de 1.000 dollars aux familles qui en ont le plus besoin. La fondation a publié sur Twitter les informations utiles pour faire une demande via un formulaire d'aide aux victimes de catastrophes. Bread of Life accepte par ailleurs les dons, qui seront attribués aux victimes de la tempête, qu'elles viennent du Texas ou d'ailleurs. Beyoncé elle-même a relayé le message en story sur son compte Instagram. Ce n'est pas la première fois que BeyGOOD s'implique pour venir en aide spécifiquement à la population de la région de Houston, où la chanteuse est née. L'année dernière, elle avait par exemple annoncé une initiative pour soutenir les Texans affectés par le Covid-19.

Alors que la fortune de la maman de Blue Ivy est estimée à plus de 400 millions de dollars, celle qu'on surnomme Queen B n'hésite pas à s'engager pour des causes qui lui tiennent à cœur. L'année dernière, en marge du mouvement Black lives Matter, la sœur de Solange Knowles, avait permis à de nombreuses petites entreprises tenues par des personnes noires de bénéficier d'une subvention de 10.000 euros. Elle avait même décidé de donner un million d'euros supplémentaires à la cause. En décembre 2020, c'est aux personnes dont les finances ont été fragilisées par la pandémie liée au Covid-19, que Beyoncé a fait un beau cadeau de Noël. Elle a fait un don de 500.000 dollars pour leur venir en aide. Juste avant, elle avait établi un partenariat avec le patron Twitter, afin de débloquer 6 millions de dollars qui ont servi à soutenir psychologiquement les personnes touchées par la crise sanitaire.

Quotidien National d'Information  
Edité par la SARL NATION EDITION  
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général  
**Omar ATTIA**

Directeur de la Publication  
**Mohamed BOUAZDIA**

Impression  
Centre : SIA  
Est : SIE  
Sud : SIA  
Ouest : SIO

Distribution  
Centre : La Nation  
Est : La Nation  
Sud : La Nation  
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter  
ANEP, 1 rue Pasteur  
Alger-Centre  
Tél/Fax : 023 50 80 05

Siège social  
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger

Siège de la rédaction  
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre  
Tél/Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

WRITERS GUILD AWARDS

# La liste des nominés pour la scénarisation exceptionnelle en 2021 dévoilée

La Writers Guild of America a révélé la liste de leurs nominations qui seront récompensées le 21 mars. c'est l'occasion de mettre à l'honneur l'excellence des scénaristes du cinéma et de la télévision.

Chaque année, la Writers Guild of America laisse de côté plusieurs scénarios prétendant aux Oscars dans ses nominations au prix. Mais la liste des non-éligibles de cette année est énorme, de "Mank" à "Nomadland". La WGA reste compétente pour déterminer si les scripts sont produits sous un contrat de Writer's Guild et qui obtient finalement le crédit d'un scénario (ils ne couvrent pas la plupart des films d'animation, comme le prétendant aux Oscars Pixar de cette année, «Soul»). La guilde insiste pour empêcher les non-signataires de participer aux WGA Awards.

31 cinéastes ont été nominés dans les catégories Meilleur scénario original, Meilleur Scénario Adapté et Meilleur scénario documentaire. Seules quatre femmes figurent sur la liste: Emerald Fennell, pour «Promising Young Woman», et Jena Friedman, Erica Rivinoja et Nina Pedrad, co-auteurs de «Borat Subsequent Moviefilm». Plusieurs films considérés comme favoris de la saison des récompenses n'étaient pas éligibles pour l'édition de cette année, dont "Nomadland" (Chloé Zhao) et "Pieces of a Woman" (Kata Wéber), mais aussi "The Assistant" (Kitty Green), "Farewell Amor" (Ekwa Msangi) et «elle-même» (Clare Dunne). Pour le scénario original, les nominés sont : "Judah et le Messie noir" (Warner Bros.) - scénario de Will Berson et Shaka King, histoire de Will Berson et Shaka King et Kenny Lucas et Keith Lucas; "Palm Springs" (Hulu / Neon) - scénario d'Andy Siara, histoire d'Andy Siara et Max Barbakow; "Promising Young Woman" (Focus Features) - écrit par Emerald Fennell; "Sound of Metal" (Amazon Studios) - scénario



de Darius Marder et Abraham Marder, histoire de Darius Marder et Derek Cianfrance; "Le procès du Chicago 7" (Netflix) - écrit par Aaron Sorkin. Pour le scénario adapté, les films choisis: "Borat Subsequent Moviefilm" (Amazon Studios) - scénario de Sacha Baron Cohen & Anthony Hines & Dan Swimer & Peter Baynham & Erica Rivinoja & Dan Mazer & Jena Friedman & Lee Kern, histoire de Sacha Baron Cohen & Anthony Hines & Dan Swimer & Nina Pedrad, basé sur des personnages créés par Sacha Baron Cohen; "Ma Rainey's Black Bottom" (Netflix) - scénario de Ruben Santiago-Hudson, basé sur la pièce écrite par August Wilson; "News of the World" (Universal Pictures) - scénario de Paul Greengrass et Luke Davies, basé sur le roman écrit par Paulette Jiles; "One Night in Miami" (Amazon Studios) - scénario de Kemp Powers, basé sur la

chanson "One Night in Miami" de Kemp Powers; "The White Tiger" (Netflix) - scénario de Ramin Bahrani, basé sur le livre "The White Tiger" d'Aravind Adiga. Les documentaires sélectionnés sont : "All In: The Fight for Democracy" (Amazon Studios) - écrit par Jack Youngelson; "The Dissident" (Briarcliff Entertainment) - écrit par Mark Monroe et Bryan Fogel; «Herb Alpert Is» (Abramorama) - écrit par John Scheinfeld; "Red Penguins" (Universal Pictures) - écrit par Gabe Polsky; "Totally Under Control" (Neon) - écrit par Alex Gibney. Amazon a reçu quatre sélections, suivi de Netflix avec trois. Universal Pictures est le troisième distributeur multi-nominé pour "News of the World" et "Red Penguins". Le syndicat a révélé le 3 février les nominés pour la télévision, les nouveaux médias et autres catégories.

Abeer.B

MÉMOIRE

## Les Algériens déportés en Nouvelle Calédonie : un exemple de la répression de la France coloniale

Le réalisateur Saïd Oulmi a affirmé jeudi à Alger que son film documentaire sur les Algériens déportés en Nouvelle Calédonie par la France coloniale mettait à nu la cruauté de la loi de 1854 instituant les bagnes coloniaux qui fait partie intégrante de l'arsenal de répression promulgué contre les Algériens. « La déportation des Algériens en Nouvelle Calédonie entre 1864 et 1897, en vertu de la loi de 1854 instituant les bagnes coloniaux, est l'une des lois françaises ayant codifié la répression, tout comme le code de l'indigénat, communément appelé décret Crémieux et la loi sur la conscription », a indiqué Saïd Oulmi, à l'occasion de la projection d'une partie de son documentaire « Témoins de la Mémoire ... les déportés en Nouvelle Calédonie ». Lors d'une conférence historique organisée par l'Organisation nationale pour la préservation de la Mémoire et la transmission du message des martyrs. Et d'ajouter que la France avait choisi des bagnes isolés et lointains pour éteindre tout espoir chez ces Algériens de retourner un jour à la mère patrie, les privant ainsi de leur droit d'appartenance à la terre et à l'Islam. À l'issue de la projection de son documentaire, le réalisateur a expliqué que selon les recherches et études consacrées à ce sujet, « le pénible voyage de l'exil s'est déroulé dans des conditions inhumaines, précisant que ces déportés avaient été mis dans des cages en fer très étroites, ayant causé la mort d'un grand nombre d'entre eux et pis encore certains avaient été jetés dans la mer ». Par ailleurs, Saïd Oulmi a dit avoir terminé le montage d'un nouveau documentaire intitulé « L'exil vers l'enfer de Guyane (1850-1939) », qui sera projeté prochainement. Ce documentaire se veut une suite de la série « Témoins de la Mémoire » qui s'intéresse aux Algériens déportés vers des bagnes et des lieux lointains et inconus, au nombre de 20.000 Algériens.

APS

## Sofia Coppola recevra le prix du Conseil des gouverneurs des cinéastes

Sofia Coppola recevra le prix du Conseil des gouverneurs de l'American Society of Cinematographers lors de la 35e cérémonie annuelle des ASC Awards le 18 avril. « Depuis son hit "The Virgin Suicides", Sofia Coppola a exercé une puissante influence sur la communauté cinématographique », a déclaré le président de l'ASC, Stephen Lighthill. « Nous sommes ravis d'honorer ses contributions et de célébrer ses réalisations. Son esprit collaboratif et son exécution imaginative la placent à l'avant-garde d'une catégorie cinématographique unique. » Plus récemment, Coppola a écrit et réalisé "On the Rocks", avec Rashida Jones, Bill Murray et Marion Wayans, photographiés par le directeur de la photographie Philippe Le Sourd. Le cinéaste a remporté un Oscar du meilleur scénario original ainsi que des nominations aux Oscars du meilleur réalisateur et du meilleur film pour "Lost in Translation" en 2003. En 2017, Coppola est devenue la deuxième femme à remporter le prix du meilleur réalisateur au Festival de Cannes, pour son film "The Beguiled". Fille du cinéaste Francis Ford Coppola, Sofia Coppola commence sa carrière d'actrice dès le berceau : elle a à peine un an quand elle se fait baptiser devant la caméra de son père dans "Le Parrain". Ses rôles suivants restent étroitement liés au réalisateur : il lui fait figurer dans "Le Parrain, 2e partie", "Outsiders", "Rusty James, Cotton Club", ou encore dans "Peggy Sue". Elle participe également à l'un des premiers court métrages de Tim Burton ("Frankenweenie") et est à l'affiche en 1987 de "Anna, long métrage de Yurek Bogayevich avec Sally Kirkland dans le rôle-titre. Elle a 18 ans quand, parallèlement à ses études d'arts plastiques au California Institute of the Arts, elle incarne Mary Corleone dans "Le Parrain, 3e partie", après le désistement soudain de Winona Ryder. Coppola est actuellement en développement sur une adaptation du roman classique d'Edith Wharton "Custom of the Country" en série limitée pour Apple.

R.C

EDITIONS EL QOBIA

## Mohamed Djaafar sort son recueil de nouvelles "Comme une bouteille à la mer"

Les difficultés du quotidien du citoyen lambda, source de mal-vie éprouvante et de stress permanent, sont au coeur du dernier recueil de nouvelles de l'écrivain Mohamed Djaafar intitulé "Comme une bouteille à la mer", publié récemment. Édité récemment aux éditions El Qobia, ce recueil de nouvelles de 99 pages est un récit d'histoires inspirées du quotidien des citoyens, confrontés au quotidien à des problèmes qui rendent leur vie "insupportable". Écrites entre 2010 et 2014, ces nouvelles mettent en scène des histoires de "petites gens" qui font face aux problèmes de la surpopulation urbaine, des embouteillages, de l'insalubrité et d'autres soucis qui compromettent tout changement vers une vie meilleure. A travers le prisme de la vie quotidienne d'un balayeur, d'un responsable de la sécurité d'un cité universitaire, ou encore d'un écolier, l'auteur restitue le quotidien de la jeunesse et sa vision des

choses en plus de confronter la réalité des villes d'aujourd'hui et celle des premières années de l'indépendance, avec une pointe de dérision et d'humour. Agrémentées de petites anecdotes, ces histoires révèlent au lecteur les secrets des protagonistes, décrits dans leurs traits de caractère et caractéristiques physiques. En filigrane, ces nouvelles dont certaines ont été distinguées, donnent un aperçu sur la citoyenneté, les rapports sociaux, le chômage et les attentes des habitants des villes qui aspirent à une vie meilleur.

leur. Le narrateur porte ainsi un regard critique sur une société, prise dans la tourmente de la corruption, la bureaucratie et la régression et tire la sonnette d'alarme sur ces phénomènes qui empoisonnent la vie des citoyens. Dans une autre nouvelle Mohamed Djaafar dresse un tableau d'une partie de l'histoire contemporaine de l'Algérie à travers un dialogue de fiction entre les martyrs Amirouche et Si El Haoues qui se tiennent informés, depuis les cioux, de l'évolution du pays et du quotidien de leurs proches. Natif de Bordj Bou Arreridj en

1955, Mohamed Djaafar a fait ses études à la faculté de droit d'Alger, puis opte pour des études de documentation dans la capitale belge, Bruxelles, avant de s'orienter vers la carrière militaire. Retraité, il publie de nombreuses contributions politiques dans la presse nationale. Mohamed Djaafar a également publié les romans "Les oiseaux de la nuit" (2014) et "Long est le chemin" (2018), une saga historique sur l'Algérie sous occupation coloniale, et un recueil de chroniques intitulé "Vivre debout", sorti en janvier 2021.

APS

## Disney dévoile la bande-annonce du film "Cruella" avec Emma Stone

Cruella d'Enfer est de retour dans un nouveau film, incarnée par Emma Stone. Disney a dévoilé la toute première bande-annonce de ce long-métrage, qui promet une atmosphère plus sombre et rock que le dessin animé Les 101 Dalmatiens sorti en 1961, ou encore le film du même nom sorti en 1996. Disney n'en a pas terminé avec les adaptations de ses classiques de l'animation. Après Mulan en

2020, c'est au tour des 101 Dalmatiens de connaître une version live, centrée sur la jeunesse de l'emblématique méchante, Cruella d'Enfer. Emma Stone incarne donc la terrible amatrice de haute couture, antagoniste créée en 1961 pour les besoins du dessin animé Les 101 dalmatiens, qui rêve de se faire un manteau en peau de toutous. Elle succède à Glenn Close, inoubliable dans les deux remakes filmés sortis dans les années 90'.

Mode, chiens tachetés et un (gros) grain de folie, voilà le menu de cette "origin-story" concoctée par Craig Gillespie, réalisateur de Moi, Tonya. Emma Stone y tiendra tête à Emma Thompson, et aura pour acolytes Mark Strong et Paul Walter Hauser. Le film devra, si tout va bien sortir au mois de mai dans les salles de cinéma, après avoir initialement été prévu pour décembre 2020.

AFP

Mots Fléchés N° 167

GAGNERAIENT ADRESSÉS	OBJETS EN FORME DE LETTRÉ REJETÉS	PESA LE INCIPENT PENTE ADOUCCIE	RETRAITÉS DE RUSSIE TRÉSOR PRÉCIEUX	TUER LES OGRÉS ARTICLE DU MAROC	PAS DONNE	DIFFICILE À DRESSER ASSEMBLÉE DE PAYS
PAUVRE MENT OUVERTURE		MIT DES MIETTES		SORTIE EN KIOSQUE PÉNIBLES	IL SERT À DECLINER UNE OFFRE BASTIDE	
GLOBE EN ORBITÉ POINT DE CHEVAL			UNE SALE MOUCHE METTRE AUTOUR		EMPLOYÉ	DIVISION DE PIÈCE
	BALLE DE SERVICE CASSE- GRAINE			MOT DE PHRASES NÉGATIVES EST TENU	SIGNAL	
PAYS DU FINISTÈRE	QUART SEC PARLER		PAS SAIN D'ESPRIT			BASES
		MATÉRIAU EN PANNELS				SODIUM SYMBOLISE MISE À L'ÉTROIT
PURGATIF SALMURA			PRIS DE BOISSON CISEAU IMPERIAL			APPAREIL DE VENTI- LATION
		REMONTE VEDETTE DU RING		DÉPASSÉ		
INTERNET FAMILIER (LE)	ÉTOFFE DE MADRAS METS DE PROVENCE		TRAITE PAR ACIDE EUS DU GOÛT POUR			MENÉS EN BATEAU
	DIPLOMATE ROMAIN DIMINUÉE			VITESSE DE NAVIRE EFFET DE BOISSON		
DÉMENTIS LA TÊTE D'AFFICHE		DU SABLE DANGEREUX SANG DE VERONIQUE			PRÉCIEUX LIQUIDE TRAÎNE	
		HÉRITIER DE NOÉ SYMBOLÉ DU CURIE		PRÉS DE SE GÂTER		
ÉRENTÉS PATRE DE MASSÉNA QUITTE LE PAYS			BOULETTE FRITE DES ANTILLES IMPLIQUE		MENACE	FIS PARAÎTRE
				PAS FONDÉE PROUVE SA CAPACITÉ		
VIANDE TENDRE	MASQUE	AVANT LES LETTRÉS PETITE PROMENADE	REVOLVER ENCHÂÎNÉ			UN COQ EN RELIEF
		PROTEÏNE				
UN JEU SEMOULE DE BILÉ DUR	SURMONTÉ MON TRAC L'OR EN FORMULE		DÉFENSE DE COQ LETTRE OU NOMBRE			
		ÉCART, DÉCALAGE		FLÈUR DE SAINT- PÉTERSBOURG		
ASSAINIE			PEUPLE D'UNE PÉNINSULE			

Grille muette N° 167

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1 Elle habite au sud de la France. 2 Capitale de l'Arménie.- Il habitait au large de la Grèce. 3 Bien arrivée.- Ville d'Italie.- Tierce personne. 4 Elle habite en Afrique occidentale. 5 Mesure de longueur dans l'Empire du Milieu.- Le cobalt.- Arbre toujours vert. 6 Elle habite sur une île de l'Océanie. 7 Son but est la paix.- Très grande quantité.- Divinité scandinave. 8 Soumettre à la nitration.- Peut traverser la ville. 9 Demi-sommeil dangereux en Afrique.- Il a eu son Sésame.- Capucin. 10 Ile de l'Atlantique austral.- Le xénon. 11 Elles sont à déclarer.- Ancienne région de l'Asie Mineure. 12 Le titane.- Ta famille (les).- Rivière de Roumanie.

Verticalement

1 Quartier de Paris chanté par Maurice Chevalier. 2 Petite surface.- Se jette dans l'Océan Arctique. 3 Tangible.- Paris autrefois. 4 Un sievert.- Ville du Pérou.- Le premier à rougir le matin. 5 Ville du Val d'Oise. 6 Capitale : New Delhi.- Ensemble de 2 continents. 7 Donne les couleurs de l'arc-en-ciel.- Golfe de Méditerranée. 8 Modérés. 9 Elle a beaucoup vécu.- Négation rarement seule. 10 C'est-à-dire.- Ville sur l'estuaire de la Loire.- Points opposés. 11 Ile en Mer d'Irlande.- Drame oriental.- Suivi de 'les Thermes' en Ariège. 12 Feraient le vide.

Mots croisés grille N° 167

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1 Grosses chaussures montantes. 2 Nos ancêtres.- A été apte. 3 Au milieu des planctons.- Personnel.- Ville de tripes. 4 Elles sont confortables, mais pas très érotiques. 5 Charges d'ânes.- Sentit comme une vieille chaussette. 6 Font le bruit des semelles de bois.- C'est un bas mal enfilé. 7 Il fallait de bonnes chaussures pour la parcourir.- Le voyageur évite de le perdre. 8 Des jours et des jours.- Faire briller les escarpins. 9 Recouvraient les jambes des poilus.- Elle défile en talons-àiguilles. 10 Caractère grec.- Utile pour mesurer la muraille de Chine. 11 Le marcheur s'y enfonce.- Elle supporte la plante des pieds. 12 Préposition.- Chaussure d'été.

Verticalement

1 Utile pour reposer les pieds fatigués.- Petite capacité.- Torrent des Pyrénées. 2 Soulier de ville, à lacets.- On le fête sous le gui. 3 Montagne de Thessalie.- Telles des chaussures à lanières. 4 Doit être réglé.- Elles permettent la marche sur la neige. 5 Harassé.- Il éclairait le Nil. 6 Prince légendaire troyen.- Pour montrer.- L'étain. 7 Vieilles habitudes.- Chaussures de sports.- Petite édition. 8 Mammifère à pattes palmées.- Imagerie médicale assistée. 9 Refusai de reconnaître.- Unité de rayonnement.- Article de souk. 10 Chaussure à semelle de corde. 11 Les chaussures de la voiture.- Argile. 12 Tel un pied sans chaussette.- Chaussures très dures.- Préposition savante.

# LE VILAIN PETIT CANARD

de Mohamed Badaoui



COIN-COIN

## Comme des sardines en boîte

La conservation des aliments par appertisation (du nom de son inventeur Nicolas Appert), remonte à l'année 1795. Elle consiste à placer les légumes, les fruits, la viande ou le poisson dans des récipients étanches à l'air puis chauffés à température élevée, suivant un procédé qui permet la destruction des agents pathogènes microscopiques qu'ils contiennent.

Toutefois, depuis très longtemps, l'homme pratique la conservation alimentaire par le séchage, la salaison, le saumurage, ou le fumage. Dans certaines régions, on utilisait également le bain de graisse, d'huile, de miel ou de sucre. De nos jours, la congélation, la surgélation, l'ionisation ou la lyophilisation sont des méthodes largement répandues dans le commerce.

Les conserveries forment aujourd'hui une véritable industrie qui génère un grand chiffre d'affaires. Que serait le monde sans les sardines, le thon, le corned beef, les petits pois et les autres aliments vendus en boîte ? Leur goût et leurs qualités nutritives diminuent, certes, par rapport aux produits frais, mais ils sont pratiques et pas nocifs pour la santé. Ils permettent en effet de nourrir les humains dans des circonstances particulières comme lors des disettes, des guerres, des catastrophes naturelles ou pendant les exercices militaires. Même en temps normal, les paresseux et ceux qui ne savent pas cuisiner s'en



servent abondamment.

Mais, attention, un manque d'hygiène lors de leur préparation ou toute autre malfaçon peut les rendre toxiques comme dans le cas du botulisme, une maladie parfois mortelle.

Tout tourne dans l'univers, évolue, se déplace. Tout n'est que mouvement et changement.

Rien ne ressemble à ce qui vient de se passer. Rien ne sera comme avant. « On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve », disait le philosophe Héraclite, un instant et ses eaux auront totalement changé.

Ainsi, le changement, le renouveau et -osons le mot- la révolution sont inscrits dans le code génétique de la vie. Si les Algériens n'avaient pas pris leur destin en main en 1954, s'ils n'avaient pas décidé que l'ordre colonial était mauvais et qu'il fallait l'abattre, s'ils avaient continué d'accepter leur sort de soumis, ils le seraient jusqu'à nos jours.

De même, s'ils avaient laissé passer le cinquième mandat d'Abdelaziz Bouteflika, s'ils ne s'étaient pas soulevés le 22 février 2019 contre l'aberration d'être gouvernés par le fantôme d'un homme finissant, ils seraient toujours en train d'idolâtrer son culte.

Aimer vivre comme hier, avoir la nostalgie du passé, faire comme si le temps était à jamais figé, vénérer la tradition, avoir horreur de la nouveauté est un mode de vie et de pensée qu'on qualifie en philosophie politique de « conservatisme ».

Le conservatisme, c'est le statu quo, c'est l'inlassable recherche du temps perdu, c'est la tentative de réédition des actes désuets et des paroles surannées. En politique, cela consiste à identifier un point de l'histoire comme référence suprême et en faire un sommet indépassable, mythologique, sacré même, qui ne souffre aucune espèce d'interrogation.

En Algérie, il s'agit, officiellement, du mythe fondateur de l'Algérie moderne : le 1er novembre 1954, date du déclenchement de la Guerre de libération. Cette révolution est la matrice a donné au monde l'actuel peuple algérien dont le discours officiel et les textes de la république célèbrent la fierté, l'amour de la liberté, la résistance, la combativité et l'héroïsme. Mais, paradoxe, on n'accorde à ce même peuple de qualités que dans le passé. Ses divers soubresauts comme au 5 octobre 1988 et sa résistance au terrorisme durant les années 1990 ne sont pas officiellement reconnus ou alors du bout des lèvres. Même son si jeune Hirak qui a subjugué le monde, selon les mots du président, doit être désormais associé aux adjectifs « moubarek » (béné) et « asli » (originel) pour être officiellement accepté.

Le conservatisme, c'est donc oindre la réalité d'un onguent métaphysique, absolu, anhistorique et intemporel, pour que les intérêts de ceux qui s'en servent comme d'une médication puissent l'administrer en douceur, sans susciter de crainte ou provoquer une réaction de rejet.

M. B.

## Comment conserver son corps après la mort ?

L'embaumement était pratiqué dans l'Égypte ancienne pour

conserver les corps des Pharaons bien au-delà de leur mort. L'historien Hérodote a décrit cette opération dans le détail. En voici les étapes (cœurs sensibles s'abstenir) : « Tout d'abord à l'aide d'un crochet de fer, ils retirent le cerveau par les narines ; ils en extraient une partie par ce moyen, et le reste en injectant certaines drogues dans le crâne. Puis avec une lame tranchante en pierre d'Éthiopie, ils font une incision le long du flanc, retirent les viscères, nettoient l'abdomen et le purifient avec du vin de palme et, de nouveau, avec des aromates broyés. Ensuite, ils



remplissent le ventre de myrrhe pure broyée, de cannelle et de toutes les substances aromatiques qu'ils connaissent, sauf l'encens, et le recourent. Après quoi, ils saient le corps en le couvrant de natron pendant soixante-dix jours ; ce temps ne doit pas être dépassé. Les soixante-dix jours écoulés, ils lavent le corps et l'enveloppent tout entier de bandes découpées dans un tissu de lin

très fin et enduites de la gomme dont les Égyptiens se servent d'ordinaire au lieu de colle. »

Depuis les années 1960, c'est la cryogénéisation qui par congélation des corps permet leur préservation avant même la mort. Le procédé est utilisé dans l'espoir qu'un jour un traitement sera découvert contre une maladie actuellement incurable. Certains espèrent aussi rajeunir grâce à des techniques mêlant biotechnologies et génétique. Quelque 300 personnes, à travers le monde, ont recouru à cette méthode. Ils se trouveraient dans ces antichambres de l'immortalité, dans l'attente d'être ressuscitées.

### CONSEIL DE LECTURE

## A la recherche du temps perdu

Dans ce roman fleuve en sept tomes, le narrateur, un jeune bourgeois d'une extrême sensibilité qui voulait devenir écrivain, délaisse pour longtemps son projet au profit d'un train de vie mondain, aristocratique, et d'une extrême vanité. Chemin faisant, il fait son apprentissage en découvrant la réalité du monde, l'amour, l'homosexualité et les autres aspects de l'existence qu'il ignorait. La maladie puis la guerre le condamnent ensuite à l'isolement, c'est alors qu'il reprend sa plume pour fixer le temps perdu.

**Extrait :** « Mais, quand d'un passé ancien rien ne subsiste, après la mort des êtres, après la destruction des choses, seules, plus frères mais plus vivaces, plus immatérielles, plus persistantes, plus fidèles, l'odeur et la saveur restent encore longtemps, comme des âmes, à se rappeler, à attendre, à espérer, sur la ruine de tout le reste, à porter sans fléchir, sur leur gouttelette presque impalpable, l'édifice immense du souvenir ».

A la recherche du temps perdu, Marcel Proust

### Citation

« Un État qui n'a pas les moyens d'effectuer des changements n'a pas les moyens de se maintenir ».

Edmund Burke, politique et philosophe irlandais

## Des vents violents souffleront sur plusieurs wilayas de l'intérieur du pays

Des vents violents souffleront, parfois en rafales, sur plusieurs wilayas de l'intérieur du pays aujourd'hui, indique hier un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Les wilayas concernées par ce BMS sont : Tindouf, Béchar, Adrar, Ghardaïa, Naâma, El Bayadh, Sidi Bel Abbès, Mascara, Saïda, Tiaret, Laghouat, Djelfa et M'Sila, et ce, dimanche de 6h00 à 20h00, précise la même source. Les vents, qui causeront des soulèvements de sable locaux réduisant fortement la visibilité, souffleront de Sud à Sud-Ouest avec une vitesse de 60 à 70 km/h, avec des rafales atteignant ou dépassant parfois les 80 km/h, ajoute le BMS.

# LA NATION

Dimanche 21 Février 2021

## HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
06:16	13:03	15:58	18:33	19:59

## Météo

Alger	☀️	20	Tizi Ouzou	☀️	17
Tiaret	☀️	20	Béjaïa	☀️	18
Constantine	☀️	17	Oran	☀️	21

## MOSTAGANEM

### L'accident de la balançoire géante est dû à une défaillance mécanique

L'enquête préliminaire des services de la sûreté de wilaya de Mostaganem a conclu que la chute de l'attraction de la "balançoire géante", survenu vendredi soir dans un des espaces du parc de loisirs "Mostaland", au chef-lieu de wilaya, est due à une défaillance mécanique, a-t-on appris samedi de ce corps de sûreté.

Un communiqué de la sûreté de wilaya, dont une copie a été remise l'APS, a indiqué que des éléments de la police judiciaire et de la police scientifique se sont rendus sur les lieux

de l'accident ou l'enquête et le constat préliminaires ont fait ressortir que la balançoire géante est tombée d'une hauteur de quelques mètres en raison d'une défaillance dans l'équilibre des câbles de levage de cette attraction.

Selon le même communiqué, les services de police ont enregistré 14 blessés à différents degrés de gravité, que les ambulances des services de la protection civile ont transférés à l'hôpital "Ernesto Che Guevara" de Mostaganem, soulignant que les blessés ont reçu les soins nécessaires et quitté vendredi soir le service des urgences médico-chirurgicales, à l'exception d'une seule personne qui a été gardée à l'hôpital jusqu'à samedi.

Le wali de Mostaganem, le procureur général de la Cour de justice et le procureur de la République près le tribunal de Mostaganem ont été informés des faits.

L'enquête ouverte au niveau de la 8e sûreté urbaine, territorialement compétente, se poursuit, a-t-on fait savoir.

## TUNISIE (COVID-19) Deux personnes testées positives à un nouveau variant

Deux personnes ont été testées positives à un nouveau variant de la Covid-19, dans le gouvernorat de Tunis, a indiqué le directeur général de la santé, Faycel Ben Salah, lors d'une conférence de presse tenue, hier, au siège du ministère, et relayée par l'agence Tunis Afrique Presse (TAP/Officiel).

Selon la même source, Ben Salah a souligné que les premiers résultats de dépistage n'ont pas démontré une gravité particulière de ce nouveau variant, que ce soit au niveau des symptômes ou de la rapidité de la propagation, précisant que les analyses sont en cours selon les normes et recommandations d'usage.

Il a affirmé que ces deux cas, détectés depuis deux jours ont été enregistrés à la Marsa et au Barde.

"Il s'agit pour le premier cas d'une personne âgée souffrant d'une maladie cardiovasculaire et de diabète, dont les résultats du test se sont avérés négatifs, avant de constater qu'elle était atteinte du nouveau variant de la Covid-19" a-t-il mentionné, ajoutant que ce nouveau variant a été détecté aussi chez un jeune homme de 17 ans qui n'avait aucun symptôme.

## BATNA (FUITE DE GAZ SUIVIE D'EXPLOSION)

### Décès d'un bébé et 7 blessés

Une fuite de gaz suivie d'une explosion à l'intérieur d'une habitation à la cité Tamechhat dans la ville de Batna, a causé le décès d'un bébé de 7 mois et des blessures à sept (07) personnes, a-t-on appris vendredi auprès du chargé de communication des services locaux de la protection civile.

Les personnes blessées, dont un jeune dans un état critique, ont été traitées sur les lieux du sinistre puis évacuées vers les structures de santé, a précisé à l'APS, le capitaine Zohir Nekaâ,

détaillant que les premiers indices relèvent une fuite sur une bonbonne de gaz butane suivie d'explosion.

Le sinistre a causé des dégâts matériels importants dont l'effondrement de six (6) murs intérieurs et extérieurs de la bâtisse, l'effondrement de deux pièces de la même demeure et l'apparition de fissures sur les murs d'une habitation mitoyenne, a-t-on souligné.

Une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les causes de cet accident.

## VACCIN

### Plus de 200 millions de doses administrées dans le monde



Plus de 200 millions de doses de vaccins anti-Covid ont été administrées dans au moins 107 pays ou territoires, dont 45% dans les pays riches du G7, selon un bilan de l'AFP samedi. Au moins 201.042.149 doses avaient été administrées dans le monde, selon un comptage réalisé par l'AFP à partir de sources officielles.

Ce chiffre est toutefois sous-estimé, car deux grands pays, la Chine et la Russie, n'ont pas communiqué de nouvelles données depuis une dizaine de jours. Quelque 45% des injections ont été réalisées dans les pays du G7, qui n'hébergent pourtant que 10% de la population mondiale. Ses sept membres (Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, Allemagne, France, Italie, Japon) ont pris vendredi des engagements en faveur d'une meilleure répartition des doses avec les pays pauvres.

Ils ont annoncé plus que doubler leur soutien collectif à la vaccination anti-Covid, à 7,5 milliards de dollars, notamment via le programme onusien Covax, piloté par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

A ce jour, plus de neuf doses sur dix (92%) ont été administrées dans des pays à revenu « élevé » ou « intermédiaire de la tranche supérieure » (au sens de la Banque mondiale, qui ne

concentrent qu'une grosse moitié de la population mondiale (53%). Parmi les 29 pays à « faible » revenu, seuls la Guinée et le Rwanda ont commencé à vacciner.

Parmi les pays qui ont passé la barre des 10% de population ayant reçu au moins une dose figurent notamment le Royaume-Uni (25%), Bahrein (16%), les Etats-Unis (13%), le Chili (12%), les Seychelles (43%) et les Maldives (12%).

Au regard du nombre de doses administrées aux Emirats arabes unis, entre 25% et 50% de sa population a reçu au moins une injection, mais le pays ne communique pas de chiffre plus précis sur le nombre de personnes concernées. En valeur absolue, ce sont les Etats-Unis qui font la course en tête, avec 59,6 millions de doses administrées, devant la Chine (40,5 millions au 9 février), le Royaume-Uni (17,5 millions) et l'Inde (10,7 millions).

## CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

### 164 nouveaux cas, 143 guérisons et 4 décès

Cent soixante-quatre (164) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 143 guérisons et 4 décès ont été enregistrés en Algérie, a annoncé hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 111.764 dont 164 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, soit 0,4 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 2958 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 76.940, a précisé Dr Fourar lors du point de presse

quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 11 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 9 cas et 29 wilayas n'ont enregistré aucun cas, alors que 8 autres ont enregistré 10 cas et plus. Par ailleurs, 16 patients sont actuellement en soins intensifs, a également fait savoir Dr Djamel Fourar.

Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

## RUSSIE

### L'opposant Navalny reconnu coupable de «diffamation»

Un tribunal russe a reconnu hier le principal détracteur du Kremlin coupable de «diffamation» envers un vétéran de la Seconde Guerre mondiale, quelques heures après une condamnation en appel à deux ans et demi de prison dans une autre affaire. « Navalny a commis le délit », a déclaré la juge Vera Akimova lors de la lecture de l'annonce de sa décision, la peine devant être annoncée à l'issue de l'audience.

Le parquet a requis dans ce dossier 950 000 roubles d'amende (10 600 euros environ) et a réclamé qu'une peine avec sursis de l'opposant soit convertie en prison ferme. Le matin, la justice russe avait déjà confirmé en appel la condamnation à six mois de prison ferme de l'opposant pour violation d'un contrôle judiciaire, selon une journaliste de l'Agence France-Presse présente à l'audience. Le juge d'un tribunal de Moscou, Dmitri Balachov, a toutefois légèrement réduit d'un mois et demi la condamnation du militant anticorruption, qui devra finalement purger une peine de deux ans et demi de prison.

## LAGHOUAT

### 17 blessés dans une explosion de gaz dans un appartement

Dix-sept (17) personnes ont été blessées, dont deux dans un état grave, suite à une explosion de gaz survenue hier dans l'appartement d'un immeuble de la cité El-Mehafir dans la ville de Laghouat, a-t-on appris auprès de la protection civile de la wilaya.

L'accident causé par une fuite de gaz a provoqué également des dégâts aux habitations voisines et des véhicules en stationnement près de l'immeuble, a précisé le chargé de communication à la direction de la protection civile, le lieutenant Walid Nekmouche.

Les blessés ont été pris en

charge au niveau de l'établissement public hospitalier "240 lits" de Laghouat, ont indiqué les responsables de la Direction locale de la santé et de la population (DSP).

Le wali de Laghouat, Abdelkader Bradai, s'est aussitôt rendu au lieu de l'accident où il a donné des instructions pour la prise en charge des familles affectées par le sinistre en les logeant provisoirement en attendant la réhabilitation totale de leur immeuble. Les deux blessés (une femme et un homme), dont l'état est jugé grave, seront évacués à Alger à bord d'un hélicoptère, a indiqué le wali.

## TISSEMSILT

### Décès du moudjahid Bakel Abderrahmane

Le moudjahid Bakel Abderrahmane est décédé hier dans la commune de Beni Lahcen (wilaya de Tissemsilt) à l'âge de 88 ans suite à une maladie et sera inhumé dans l'après-midi, a-t-on appris auprès du musée de wilaya du moudjahid. Né en 1933 dans la commune de Beni Lahcen, Bakel Abderrahmane rejoignit les

rangs de la glorieuse Armée de libération nationale en 1958 à la zone 3 de la Wilaya IV historique et participa à plusieurs opérations militaires menées par les moudjahidines contre l'armée coloniale française dans la région de l'Ouarsenis. Le corps du défunt sera inhumé cet après-midi au cimetière de Beni Lahcen.